

DÉPARTEMENT DU VAR

**COMMUNE DE
SAINT-RAPHAËL**

**INVENTAIRE SOMMAIRE
DU FONDS ANCIEN DES
ARCHIVES COMMUNALES**

1538–1793

(inventaire dit de MIREUR)

INSTRUMENTS DE RECHERCHES

de la

Société d'histoire de Fréjus et de sa région

N° 21 (2019)

ISSN 1774 -590X

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DES

ARCHIVES COMMUNALES

DE SAINT-RAPHAËL

(1538-1793)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE FRÉJUS ET DE SA RÉGION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en Sous-Préfecture de Draguignan le 3 décembre 1999 sous le n° 260/99 (J.O. du 1^{er} janvier 2000, n° 1744). N° SIRET 429.234.131 00010.

ISSN 1774 – 590X

SIÈGE SOCIAL : Archives municipales
Z.I. du Capitou 83600 FRÉJUS

ADRESSE POSTALE : 32 avenue de la Lieutenante
83480 Puget-sur-Argens

SITE : <http://frejushfr.wixsite.com/frejus-shfr>

RÉDACTEUR EN CHEF : Daniel HAINAUT

La loi du 1^{er} juillet 1992 sur la propriété littéraire et artistique n'autorise que les copies ou représentations strictement réservées à l'usage privé des copistes et non destinées à une utilisation collective, et précise que toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite.

PRÉFACE

La *Société d'histoire de Fréjus et de sa région* a eu depuis sa création la volonté d'aider les historiens locaux, amateurs ou non, en éditant des "Instruments de recherche". Dans cet esprit elle a entrepris de rendre facilement accessible le fonds ancien (avant 1790) des archives des communes de notre région. J'ai inauguré la série en éditant en 2003 l'inventaire du fonds ancien des archives communales de Puget-sur-Argens.

Sous la direction de Frédéric Mireur, directeur des archives départementales du Var à la fin du XIX^e siècle, le fonds ancien des communes qui nous intéressent a fait l'objet d'un inventaire dit sommaire, c'est-à-dire partiel, car l'archiviste concerné n'a relevé que les faits qui d'après lui méritaient d'être retenus. Chacun a été réalisé en suivant les règles de la circulaire du 25 août 1857, toujours en vigueur. Ce sont des manuscrits qui sont consultables soit sous forme de copie dans les services d'archives municipaux soit en ligne sur le site des archives départementales du Var.

Nous effectuons la dactylographie de ces documents afin d'en permettre une exploitation informatique. Pour Saint-Raphaël il existait déjà une saisie réalisée par le service des archives municipales d'Agnès Barra, mais elle n'avait pas été finalisée. Suite à une collaboration dont je me réjouis, Nicole Vian, notre très active adhérente, a repris ce travail pour le collationner et le mettre au format de nos autres publications.

Je la félicite et la remercie pour ce travail ingrat. Je ne doute pas qu'il intéressera les curieux et les chercheurs, et j'espère qu'à travers la mise en lumière de données intéressantes des publications suivront.

À signaler une heureuse singularité du fonds ancien de Saint-Raphaël : il contient en série A les procès-verbaux des délibérations de l'assemblée des communautés de Provence, de 1735 à 1765. On peut y trouver des décisions importantes intéressant les communes et les intercommunalités (déjà !). Ce n'est pas le cas dans les communes déjà inventoriées (Fréjus, Puget, Roquebrune).

Daniel HAINAUT

Président de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS

Les parties entre [] ont été ajoutées pour plus de précisions, soit par les archivistes Mireur et Ricaud, soit par les transpositeurs de ce texte.

CADRE DE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES À 1790

selon la Circulaire du 25 août 1857

- Série AA Actes constitutifs de la commune, états généraux et provinciaux, cartulaires, privilèges communaux, passages de personnalités, lettres de rois, fêtes et cérémonies publiques, correspondances générales.
- Série BB Administration communale, élections et nominations des maires, consuls, officiers de ville, registres de délibérations, administration consulaire, correspondance administrative, registres des contrats, livres des enchères.
- Série CC Finances, contributions, comptabilités, cadastres, etc...
- Série DD Biens communaux, eaux et forêts, travaux publics, voirie, bornage, hôtel de ville, églises, cimetières, remparts, ponts, digues et chaussées, rivières, chasse et pêche.
- Série EE Affaires militaires : milices bourgeoises, montres militaires, instructions, états des compagnies, armements, soldats provinciaux, casernement, passage des troupes, logement des troupes, billets de logement, frais de guerre, faits de guerre, sièges, marine.
- Série FF Justice, procédures, police : procès, police municipale, juridictions municipales, bureau de conservation des privilèges et franchise des foires.
- Série GG Cultes, registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures), instruction publique, assistance publique, santé (lutte contre les épidémies, peste, médecins).
- Série HH Agriculture, industrie, commerce : droits, réglementation de circulation, poids et mesures, boulangerie, boucherie, vin, etc...
- Série II Documents divers entrés par voies extraordinaires : actes et documents relatifs aux archives, dons, achats d'archives, état sommaire des archives et des registres, inventaire analytique des archives, inventaire général de tous les titres et documents, armoiries.

SÉRIE AA 1735–1765
Assemblées des communautés de Provence

- AA 1 1735. Volume broché, in 8°, 82 pages, papier.
- AA 2 1744. Volume broché, in 8°, 76 pages, papier
- AA 3 1748. Volume broché, in 8°, 72 pages, papier
- AA 4 1750. Volume broché, in 8°, 104 pages, papier
- AA 5 1753. Volume broché, in 8°, 100 pages, papier
- AA 6 1753. Volume broché, in 8°, 100 pages, papier
- AA 7 1754. Volume broché, in 8°, 134 pages, papier
- AA 8 1757. Volume broché, in 8°, 190 pages, papier
- AA 9 1757. Volume broché, in 8°, 108 pages, papier
- AA 10 1758. Volume broché, in 8°, 108 pages, papier
- AA 11 1760. Volume broché, in 8°, 280 pages, papier
- AA 12 1761. Volume broché, in 8°, 168 pages, papier
- AA 13 1762. Volume broché, in 8°, 196 pages, papier
- AA 14 1764. Volume broché, in 8°, 228 pages, papier
- AA 15 1765. Volume broché, in 8°, 208 pages, papier

SÉRIE BB 1561–1784
Administration communale

- BB 1 1561-1594. Délibérations communales. – Registre, grand in 4°, 200 feuillets, papier
- BB 2 1602-1603. Délibérations communales. – Cahier, grand in 4°, 12 feuillets, papier
- BB 3 1674-1703. Délibérations communales. – Registre, in 4°, 507 feuillets, papier
- BB 4 1759-1768. Délibérations communales. – Registre, in 4°, 441 feuillets, papier
- BB 5 1775-1783. Délibérations communales. – Registre, in 4°, 449 feuillets, papier

SÉRIE CC 1594–1790
Finances. Impôts. Comptabilité

- CC 1 1538. Cadastre. – Livres terrier. – Cahier grand in 4°, 57 feuillets, papier
- CC 2 1594-1596. Cadastre. Répertoire alphabétique. – (Liasse) Cahier grand in 4°, 90 feuillets, papier ; cahier in 8° oblong, 16 feuillets, papier
- CC 3 xvii^e siècle. Cadastre. [Manque le 1^{er} feuillet] – Cahier grand in 4°, 39 feuillets, papier
- CC 4 1622-1639. Cadastre. Cahier grand in 4°, 110 feuillets, papier
- CC 5 Seconde moitié du xvii^e siècle. Cadastre. – Cahier grand in 4°, 17 feuillets, papier
- CC 6 1700. Cadastre. – Cahier in folio, 89 feuillets, papier
- CC 7 1702-1765. Cadastre. – Cahier in folio, 12 feuillets, papier
- CC 8 Fin du xviii^e siècle. Cadastre. – (Liasse) 2 cahiers grands in 4°, 10 feuillets, papier
- CC 9 1789-1824. Cadastre. – Registre grand in 4°, 474 pages, papier
- CC 10 1786. Cadastre. – Cahier in 8°, 14 feuillets papier

- CC 11. 1715-1753. Cadastre – Réfection. – (Liasse) 2 pièces papier (in folio)
- CC 12 1787-1789. Cadastre – Réfection. – (Liasse) cahier in 8°, 6 feuillets papier ; pièces papier
- CC 13 1788. Cadastre – Réfection. – (Liasse) cahier in folio, 12 feuillets papier ; pièces papier
- CC 14 1642. Taxe perçue au nom du Roi. – Postes et messageries. – Brochure in 8°, 8 pages papier
- CC 15 1643. Taxe perçue au nom du Roi. – Tailles. – . Brochure in 8°, 8 pages papier
- CC 16 1750-1751. Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. – Brochure in 8°, 8 pages papier
- CC 17 1778. Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. – (Liasse) pièces papier
- CC 18 1785-1786. Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles et impositions. – . (Liasse) 4 pièces papier (in folio)
- CC 19 1789. Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. – Cahier in 8°, 4 feuillets papier
- CC 20 1789-1790. Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. – (Liasse) 5 pièces papier
- CC 21 1790. Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. – Cahier in 8°, 12 feuillets papier
- CC 22 1719. Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. – Comptabilité. – (Liasse) pièce papier (in folio)
- CC 23 1711. Taxes perçues au nom du Roi. – Dixième. – (Liasse) pièce papier (in folio)
- CC 24 1715. Taxes perçues au nom du Roi. – Droits de contrôle des actes, du petit scel et des nominations laïques. – (Liasse) pièce papier (in folio)
- CC 25 1763. Taxes perçues au nom du Roi. – Contrôle, centième denier, etc. – Brochure in 8°, 115 pages papier
- CC 26 1764. Taxes perçues au nom du Roi. – Contrôle, centième denier, etc. – Brochure in 8°, 271 pages, papier
- CC 27 1785. Taxes perçues au nom du Roi. – Contrôle, centième denier, etc. – Brochure in 8°, 144 pages papier
- CC 28 1719. Taxes perçues au nom du Roi. – Droits sur les grains et légumes. – (Liasse) pièce papier (in folio)
- CC 29 1719. Taxes perçues au nom du Roi. – Trésor public. – Monnaies. – (Liasse) pièce papier
- CC 30 1761. Taxes perçues au nom du Roi. – Capitation. – (Liasse) pièce papier (in folio)
- CC 31 1560-1562. Comptes trésoraires.– Cahier in 16, 24 feuillets papier
- CC 32 1565-1568. Comptes trésoraires. – Cahier in 8°, 22 feuillets papier
- CC 33 1567-1568. Comptes trésoraires. – Cahier in 16, 32 feuillets papier
- CC 34 1583-1584. Comptes trésoraires.– Cahier grand in 4°, 24 feuillets papier ; pièce papier
- CC 35 1588-1598. Comptes trésoraires.– Registre in 4°, 44 feuillets papier
- CC 36 1589-1590. Comptes trésoraires. – Cahier grand in 4°, 42 feuillets, papier
- CC 37 1598-1600. Comptes trésoraires. – Cahier grand in 4°, 18 feuillets papier
- CC 38 1714. Comptes trésoraires. – (Liasse) pièce papier
- CC 39 1736. Comptes trésoraires. – (Liasse) pièce papier
- CC 40 1740. Comptes trésoraires. – (Liasse) pièce papier
- CC 41 1744. Comptes trésoraires. – (Liasse) pièce papier
- CC 42 1773. Comptes trésoraires. – (Liasse) pièce papier
- CC 43 1790. Comptes trésoraires. – (Liasse) pièce papier
- CC 44 1787. Comptes trésoraires. – Ferme de la trésorerie. – (Liasse) 3 cahiers in 8°, 14 feuillets papier
- CC 45 1786-1790. Octrois, etc. – Verbaux d'enchères. – Cahier in 8°, 50 feuillets papier

- CC 46 1763-1786. Octrois, etc. – Verbaux d'enchères. – (Liasse) 8 cahiers in 8°, 328 feuillets papier
- CC 47 1712-1715. Octrois, etc. – Baux, etc. – Cahier in 8°, 50 feuillets papier
- CC 48 1785-1791. Octrois, etc. – Baux, etc. – (Liasse) 2 cahiers in 8°, 100 feuillets papier
- CC 49 1787. Octrois. – (Liasse) pièce parchemin
- CC 50 1599. Dettes. – Cahier in 4°, 30 feuillets papier

SÉRIE DD 1748–1793

Biens Communaux. Eaux et Forêts. Travaux publics. Voirie

- DD 1 1748. Propriétés communales. Forge. – (Liasse) pièce papier
- DD 2 1763. Administration forestière. – Cahier grand, in 8°, 6 feuillets parchemin
- DD 3 1764-1793. Administration forestière. – Cahier in 8°, 54 feuillets papier
- DD 4 1785. Administration forestière. – (Liasse) pièce papier
- DD 5 1785. Chemins. – (Liasse) pièce papier
- DD 6 1778. Édifices publics. – (Liasse) pièce papier

SÉRIE EE 1715–1783

Affaires militaires

- EE 1 1779. Milice. – (Liasse) Brochure in folio, 8 pages papier ; pièce papier
- EE 2 1715. Passage de troupes. – (Liasse) pièce papier (in folio)
- EE 3 1783. Faits de guerre. – (Liasse) pièce papier (in folio)

SÉRIE FF 1614–1792

Justice. Procédures. Police

- FF 1 1614-1679. Procès. – (Liasse) 3 cahiers in 4°, 23 feuillets papier ; cahier grand, in 8°, 8 feuillets papier
- FF 2 1636-1720. Procès. – (Liasse) 3 cahiers in 4°, 16 feuillets papier ; 4 cahiers grands, in 8°, 22 feuillets papier ; cahier in 8°, 4 feuillets papier ; pièce papier
- FF 3 1674-1786. Procès. – (Liasse) cahiers in folio, 6 feuillets papier ; cahier in 4°, 8 feuillets papier ; cahier in 16, 16 feuillets papier
- FF 4 1764. – (Liasse) pièce papier
- FF 5 1785-1792. Police. – Cahier in 8°, 16 feuillets papier

SÉRIE GG 1611–1792
Cultes. Instruction publique. Assistance publique

- GG 1 1692-1729. Actes paroissiaux.- Baptêmes, mariages, sépultures. – Registre in 4°, 178 feuillets papier
- GG 2 1730-1769. Actes paroissiaux.- Baptêmes, mariages, sépultures. – Registre in 4°, 254 feuillets papier
- GG 3 1770-1792. Actes paroissiaux.- Baptêmes, mariages, sépultures. – Registre in 4°, 235 feuillets papier
- GG 4 1693. Cultes. – Brochure grand in 8°, 8 pages papier
- GG 5 1771. Cultes. – (Liasse) pièce papier
- GG 6 1785. Cultes. – (Liasse) pièce papier
- GG 7 1611. Médecine. – Brochure in 8°, 8 pages papier

SÉRIE HH 1736–1744
Agriculture. Industrie. Commerce

- HH 1 1744. Agriculture.- Épizooties. – Brochure in 8°, 8 pages papier
- HH 2 1736. Commerce. – (Liasse) pièce papier (in folio)

SÉRIE AA 1735–1765
Assemblées des communautés de Provence

- AA 1** 1735. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations. Volume broché, in 8°, 82 pages, papier.
- AA 2** 1744. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations. Volume broché, in 8°, 76 pages, papier
- AA 3** 1748. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations. Volume broché, in 8°, 72 pages, papier
- AA 4** 1750. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations. Volume broché, in 8°, 104 pages, papier
- AA 5** 1753. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations (février). Volume broché, in 8°, 100 pages, papier
- AA 6** 1753. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations (décembre). Volume broché, in 8°, 100 pages, papier
- AA 7** 1754. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations. Volume broché, in 8°, 134 pages, papier
- AA 8** 1757. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations (mai). Volume broché, in 8°, 190 pages, papier
- AA 9** 1757. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations (décembre). Volume broché, in 8°, 108 pages, papier
- AA 10** 1758. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations. Volume broché, in 8°, 108 pages, papier
- AA 11** 1760. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations. Volume broché, in 8°, 280 pages, papier
- AA 12** 1761. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations [manque la fin de la table des matières]. Volume broché, in 8°, 168 pages, papier

AA 13 à AA 15

- AA 13** 1762. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations.
Volume broché, in 8°, 196 pages, papier
- AA 14** 1764. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations.
Volume broché, in 8°, 228 pages, papier
- AA 15** 1765. Assemblée des communautés de Provence.- Procès-verbaux des délibérations.
Volume broché, in 8°, 208 pages, papier

SÉRIE BB 1561–1784
Administration communale

BB 1-2 Délibérations communales. 1561-1603.

[Les registres BB 1 et BB 2 ont été réunis en un seul tome (BB 1-2) lors de leur restauration en 1993.
 Cote : BB 1-2]

BB 1 Délibérations communales. 1561-1594.**Registre grand in 4°, 200 feuillets, papier**

Séances tenues dans le château seigneurial (f° 1), dans l'hôpital (f° 16 v°), dans l'église (f° 99 v°), dans la maison du Saint-Esprit (f° 136). **1561.** – Nomination, comme greffier d'Hugues Garamaigne, notaire, de Fréjus (f° 1). – Ordonné aux riverains de « *curar* » les « *vallatz* » (22 juillet) (f° 1v°). – Renouvellement de la municipalité : 2 consuls, 1 trésorier, 15 conseillers, 2 estimateurs, 2 auditeurs des comptes, 2 estimateurs vieux, 2 « *regardadous des fasas* », 3 « *regardours subre lou pescar* », 2 prieurs de Notre-Dame de l'église, 2 prieurs de Notre-Dame de Bon voyage, 2 prieurs de Sainte « *Agito* » (Agathe), 1 prieur de la « *charitat* » (f° 2). – Défense de couper des arbres au « *Devens* » sans l'autorisation des consuls, sous peine de 10 florins d'amende, les habitants autorisés étant redevables de 3 sous par « *cambre* » (7 septembre) (f° 2v°). – Députation à Aix pour poursuivre un procès contre Melchior Aultran, au sujet de la « *claustrure du portal* » et de la reddition des comptes et contre le vicaire de l'évêque de Fréjus au sujet du « *divin service* » (1 novembre) (f° 2v°). **1562.** – Imposition d'une taille de 2 florins par livre cadastrale et nomination des exacteurs (f° 5). – Ordonné d'édifier une maison commune place du Portail Neuf (18 janvier) (f° 5v°) ; d'emprunter l'argent nécessaire pour indemniser, conformément aux ordres du comte de Tende, actuellement à Fréjus, une italienne récemment volée et violentée, et de prendre des mesures contre les malfaiteurs (29 mars) (f° 6) ; que la communauté contribuera, suivant son affouragement, à la construction de la tour du Dramont (12 avril) (f° 7). – Prestation de serment par Honoré Niel, substitut de M. Vaixière, viguier de Fréjus (19 mai) (f° 8v°). – Remplacement du premier consul décédé (f° 9). – Choix de 12 hommes d'armes qui se tiendront à la disposition du lieutenant de viguier, pour maintenir l'ordre (19 juillet) (f° 9v°). – Ordonné d'arrester les biens que les huguenots possédaient dans le territoire pour éviter leur dévastation (22 octobre) (f° 10v°). – Désignation, comme prédicateur, d'un « *cappellan* », qui a offert ses services (6 septembre) (f° 12v°). – Renouvellement de la municipalité (14 octobre) (f° 13v°). **1563.** – Députation pour traiter avec la communauté de Fréjus au sujet des dépenses de construction de la tour du Dramont, et pour transiger au sujet des « *herbaiges* » (10 janvier) (f° 15). – Renouvellement de la municipalité (3 octobre) (f° 16v°). – Imposition d'une taille d'un écu par livre cadastrale pour payer à Raphaël Roudeillat, marchand, de Fréjus, les arrérages qui lui sont dûs (f° 17v°). – Ordonné d'offrir 2 paires de lapins et 2 paires de perdrix à l'évêque de Fréjus, attendu sa venue et pour le reconnaître comme seigneur (28 octobre) (f° 18). **1564.** – Ordonné d'exécuter les ordres du roi et du gouverneur au sujet des armes prohibées (9 janvier) (f° 19). – Défense, sous peine d'amende, de pénétrer dans les vignes (20 août) (f° 20). – Renouvellement de la municipalité (1 octobre) (f° 21). – Députation auprès du roi, qui est en Provence, pour lui demander de confirmer les privilèges et les franchises de la communauté (29 octobre) (f° 23). – Requête : à la Chambre des Comptes ou ailleurs pour avoir l'établissement à Saint-Raphaël d'officiers royaux particuliers en remplacement de ceux de Fréjus (f° 24v°) ; au Roi en autorisation de construire un phare et une tour au Cap de Pin, pour éviter les attaques des pirates et des infidèles, qui se multiplient depuis 7 ou 8 ans, ce qui forcera les habitants à émigrer à moins que l'on ne remédie à cette situation (5 novembre) (f° 24v°). **1565.** – Renouvellement de la municipalité

(1 octobre) (f° 26v°). – Ordonné : de vendre le « *Dévens* » pour payer ce qui est dû à Raphaël Rodelhat, marchand, de Fréjus (28 octobre) (f° 29v°) ; de prendre les mesures nécessaires pour empêcher certains particuliers de Fréjus de débarquer sur le littoral, dépendant de la commune, des vins venant du Languedoc, et de les vendre, ce qui est dommageable à la communauté (25 novembre) (f° 30). **1566.** – Nomination de 4 « *dizeniers* » qui feront faire le guet contre les pirates (15 avril) (f° 31). – Députation à Aix, auprès de l'évêque de Fréjus, pour lui demander de faire réparer la tour et « *castel* » qui menacent ruine (19 mai) (f° 32). – Nomination d'un lieutenant de viguier. – Amende d'un écu à tous ceux qui sortiront de la ville, malgré l'ordre des consuls, quand il y aura menace des « *ennemigo* » (6 août) (f° 33v°). – Mise aux enchères du « *Devens* » ; ordonné de contracter avec un boucher (25 août) (f° 34). **1567.** – Remplacement d'un prieur du Saint-Esprit fait prisonnier par les Infidèles (6 avril) (f° 35). – Poursuite du procès contre Cosme de Candolle, sieur de Jullians pour « *raison du vin* » (19 novembre) (f° 36). **1568.** – Réfection du cadastre, la livre valant 500 florins ; nomination des experts (1 janvier) (f° 37). – Dénombrement des habitants, conformément aux ordres d'un commissaire arrivé à Fréjus (3 février) (f° 38). – Ordonné : que désormais les prieurs du Saint-Esprit rendront leurs comptes devant les syndics et auditeurs des comptes (29 mai) (f° 38v°) ; de vendre le moulin à vent qui tombe en ruine (24 août) (f° 39). – Renouvellement de la municipalité (3 octobre) (f° 39 v°). **1569.** – Ordonné, après rapport des consuls, de faire construire un moulin à eau au Pas du Murs et d'emprunter pour subvenir à sa construction (9 janvier) (f° 40v°). – Imposition d'une taille de 2 florins par livre cadastrale (3 mai) (f° 43). – Ordonné de contracter avec un meunier pour gérer les moulins communaux nouvellement construits (17 juillet) (f° 44v°). – Renouvellement de la municipalité (5 octobre) (f° 49v°). – Députation auprès du vicaire général à Fréjus pour protester contre la prétention du vicaire du lieu qui demande un florin pour droit de sépulture, ce qui est contraire aux usages (20 novembre) (f° 51). **1570.** – Ordonné de vendre du blé, saisi par la communauté ; à raison de 46 sous le setier (25 avril) (f° 53v°) ; de vendre sous conditions le « *Devens* » de la commune (10 juillet) (f° 54). – Défense aux habitants, sous peine d'amende, de sortir la nuit, tant que les « *infidelles* » sont dans le voisinage ; mission aux consuls de contracter avec un gardien qui ouvrira et fermera la grande porte sive portal (27 août) (f° 56). – Mise aux enchères du moulin et de la boucherie (4 septembre) (f° 57). – Renouvellement de la municipalité (8 octobre) (f° 57v°). – Ratification d'accord avec la communauté de Fréjus, au sujet de la construction d'une tour à Cap de Pin (19 novembre) (f° 59). **1571.** – Ordonné de contracter, pour 3 ans, avec Antoine Martin, « *fabre* », de Fréjus, moyennant 6 écus, lequel viendra travailler à Saint-Raphaël 2 jours par semaine (f° 60). – Autorisation à un « *teullier* », Pollo Latil, de construire un four au « *lieu appelé le Pertys* » (18 février) (f° 60v°). – Imposition d'une taille de 4 florins par livre cadastrale (4 mars) (f° 62). – Ordonné de vendre une partie du « *Devens* » qui vient d'être incendié (30 novembre) (f° 65v°). **1572.** – Remise aux enchères de la boucherie (1 janvier) (f° 66). – Nomination de prieurs de Saint-Raphaël (17 janvier) (f° 67v°). – Députation à Aix pour la poursuite du procès contre Cosme de Candolle, sieur de Jullians (25 avril) (f° 69). – Nomination d'un « *tavernier* » pour débiter du vin jusqu'à la prochaine récolte. – Mesures de police rurale (14 juillet) (f° 69v°). – Ordonné que désormais tous ceux qui feront des fours à chaux paieront à la communauté une redevance de 15 quintaux par « *fornaige* » (26 juillet) (f° 70v°). – Renouvellement de la municipalité (5 octobre) (f° 71v°). – Ordonné : à nouveau, de vendre la partie incendiée du « *Dévens* », aux « *regardadours* » de confisquer le pain qui n'aura pas le poids (f° 73v°) ; aux prieurs du Saint-Esprit de « *fayre pagar las tasques de las toros dudit Sant Esperis* » et de poursuivre les délinquants en justice (22 novembre) (f° 74). **1573.** – Ordonné de consulter au sujet de la vente, par la communauté de Fréjus, du bois d'Aurette confrontant le bois de la Napoule, etc. (8 mars) (f° 74v°). – Imposition d'une taxe d'un écu sur chaque habitant au dessus de 10 ans. – Mission aux consuls de faire une enquête sur le « *larrecin faict en l'église* » (14 juin)

(f° 75). – Réparations aux moulins à farine (23 août) (f° 75v°). – Renouvellement de la municipalité (19 octobre) (f° 77). **1574.** – Etablissement d'un « *tavernier* » pour la vente du vin (23 mai) (f° 79v°). – Renouvellement de la municipalité (11 octobre) (f° 80). – Approbation d'accord avec le viguier de Fréjus qui « *va en court* », afin qu'il envoie la confirmation des privilèges de la communauté (12 décembre) (f° 82). **1575.** – Nomination d'un greffier aux gages de 10 florins (16 janvier) (f° 83). – Renouvellement de la municipalité (9 octobre) (f° 83v°). – Emprunt de 300 florins au denier 12 (27 novembre) (f° 84v°). **1576.** – Ordonné : que dorénavant, il n'y aura plus que 2 « *rêves* » celles du charbon et du fumier (15 janvier) (f° 85) ; de consulter sur les prétentions de N. de Tressemanes qui revendique la possession du territoire d'Agay (22 janvier) (f° 86) ; de réparer les remparts (29 avril) (f° 88). – Renouvellement de la municipalité (14 (?) octobre) (f° 88v°). – Ordonné aux trésoriers dont les comptes ont été épurés de verser à la communauté le montant du reliquat dont ils sont redevables (11 novembre) (f° 90). **1577.** – Ordonné que les réparations aux remparts par Thadée Laugier, maçon, de Fréjus, seront soldées sur les fonds dus à la communauté et par le produit d'une taille, si besoin est (14 juillet) (f° 93). – Renouvellement de la municipalité : 2 consuls, 1 trésorier, 2 auditeurs des comptes, 2 estimateurs, 15 conseillers, le quorum de 8 étant suffisant pour siéger valablement, 2 prieurs de Saint Raphaël, 1 de Notre Dame de l'église, 1 de Notre Dame de Bon voyage, 1 de Sainte Aguide [Agathe], 1 de la Charité (6 octobre) (f° 95v°). – Ordonné d'arrester le « *petit scandailh, faulx poix et mezures* » (10 novembre) (f° 97v°). – Nominations d'experts pour la réfection du cadastre (1 décembre) (f° 98). – **1578.** – Réductions des « *peynes municipales* » (25 mai) (f° 101v°). Engagement d'un boucher (8 septembre) (f° 102). – Renouvellement de la municipalité (5 octobre) (f° 102v°). – Nomination d'un capitaine de ville pour veiller à la tranquillité publique (18 octobre) (f° 105). – Ordonné aux habitants de se retirer pendant la nuit à l'intérieur des remparts, attendu les troubles actuels (30 novembre) (f° 106v°). – Mission aux consuls de désigner 4 hommes pour monter la garde (8 décembre) (f° 107). – **1579.** – Remplacement d'un consul décédé (f° 108). – Députation auprès de l'évêque de Fréjus pour lui demander les fonds nécessaires à la fortification du château (12 janvier) (f° 108v°). – Vente à crédit de blé aux indigents qui émigrent faute de vivres (15 février) (f° 110). – Nomination de 3 prieurs et de 3 prieures du Saint-Esprit (31 mai) (f° 112v°). – Renouvellement de la municipalité (6 octobre) (f° 115v°). – Ordonné de vendre les terres de la confrérie du Saint-Esprit, la communauté devant ensuite lui payer les intérêts au denier 12 de la somme ainsi obtenue (29 novembre) (f° 116v°). **1580.** – Désignation d'un emplacement pour la quarantaine de 2 particuliers qui arrivent d'Antibes où sévit la peste (3 janvier) (f° 11 v°). – Achat à crédit de 12 charges de blé à raison de 29 florins la charge à un marchand de Bargemon (19 octobre) (f° 119). – Poursuites contre certains habitants qui menaçaient de massacrer « *les gens de bien et riches pour prendre du bien là où en y aura* » (2 février) (f° 120). – Renouvellement de la municipalité (6 octobre) (f° 124v°) [Aucune délibération de 1581 à 1586]. **1587.** – Défense aux « *cabrayres* » d'aller dans les « *restobles* » avant l'enlèvement des gerbes (15 juin) (f° 127v°). – Mission aux consuls de contracter avec un maréchal à forge (f° 128v°). – Ordonné de partager la Pallut entre tous les habitants, âgés de 10 ans et plus, à raison d'une part pour chacun (30 août) (f° 129). – Renouvellement de la municipalité (f° 130). – Nomination, comme greffier, de Jean Carbonel, notaire, de Fréjus (12 octobre) (f° 131v°). – Ordonné d'emprunter pour subvenir aux charges communales (29 novembre) (f° 133). **1588.** – Renvoi de la séance faute de conseillers (20 mars) (f° 136). – Ordonné de venir en aide à la confrérie du Saint-Esprit qui ne peut acheter 2 bœufs pour la Pentecôte (19 avril) (f° 137). – Autorisation à un particulier de reconstruire un moulin à vent sur l'ancien emplacement (12 juin) (f° 139v°). – Ordonné de vendre le bois du « *défens* », pour avec le produit curer le port ensablé par la Garonne (3 juillet) (f° 140). – Renouvellement de la municipalité (9 octobre) (f° 143). – Fourniture de l'étape à quelques soldats du marquis de Trans en

BB 1 & BB 2

cantonnement (27 novembre) (f° 145). **1589.** – Achat de 4 charges de blé à raison de 25 florins la charge pour subvenir à la subsistance de la compagnie du capitaine Honoré Henri, lieutenant de Monseigneur de Gréoulx, logée en ville (f° 150v°). – Remplacement du trésorier décédé (25 avril) (f° 151). – Renouvellement de la municipalité (8 octobre) (f° 154v°). **1590.** – Mission aux consuls de désigner 4 hommes pour continuer la garde de l'église (18 février) (f° 161v°). – Transport à l'île Saint Honorat de Lérins des archives communales attendu les « *troubles de guerre* » (12 juin) (f° 165). – Ordonné que le commerce du pain et de l'huile sera libre, les fermiers ne pouvant se procurer ces denrées (22 juillet) (f° 165v°). – Imposition d'une taille de 2 setiers de blé par livre cadastrale pour la subsistance des soldats logés en ville (19 avril) (f° 166). – Renouvellement de la municipalité (7 octobre) (f° 168). – Mise aux enchères de l'exaction d'une taille (20 octobre) (f° 169). – Désignation de gardes de la tour et de l'église, en remplacement des soldats de M. de Mondoville, gouverneur de Fréjus, qui sont partis (18 novembre) (f° 170v°). – **1591.** – Remplacement du « *sergent* » décédé, aux gages ordinaires de 7 florins (3 janvier) (f° 171v°). – Mission aux consuls de contracter avec le boucher (20 avril) (f° 173v°). – Renouvellement de la municipalité (7 octobre) (f° 175). – Mission aux consuls de remplacer Pascal Roux, maréchal, qui est parti (4 novembre) (f° 179). – **1592.** – Ordonné : que la tour et l'église se garderont à capage ; nomination de 8 « *capporaulx* » comme chefs (12 janvier) (f° 180). – de subventionner la confrérie du Saint Esprit ou de lui procurer les bœufs dont elle a besoin (13 avril) (f° 181). – Nominations de « *baiguiers* » ou « *campiers* » (20 juillet) (f° 182). – Renouvellement de la municipalité (4 octobre) (f° 183). – Imposition d'une taille de 4 écus par livre cadastrale (18 octobre) (f° 184). – **1593.** – Paiement d'un messenger envoyé à Cannes auprès du duc d'Espéron (3 janvier) (f° 187). – Nomination de commissaires pour la réfection du nouveau cadastre, brûlé récemment par des soldats de passage (20 avril) (f° 188). – Liquidation des dépenses des « *escarrabins* » du baron de la Roche, à Noël (18 juillet) (f° 190). – Renouvellement de la municipalité (10 octobre) (f° 191v°). – **1594.** – Ordonné de tenir deux hommes dans l'église pour la « *conservation de notre personne et biens* ». – Députation à Grasse pour traiter avec « *ceux de Grasse [qui] nous viennent corir dessus* » (f° 197). – Nomination des prieurs du Saint-Esprit (21 mai) (f° 197v°). – Renouvellement de la municipalité (9 octobre) (f° 199). – Ordonné de fermer à chaux et à sable la grande porte de l'église (12 octobre) (f° 200).

1561-1603

BB 2 Délibérations communales.1602-1603.

Cahier grand, in 4°, 12 feuillets, papier

Séances tenues dans la maison du Saint-Esprit (f° 2). **1602.** – Ordonné : de poursuivre criminellement un habitant de Fréjus qui a mis le feu au « *devens* » communal (f° 1) ; de partager entre les habitants de Saint-Raphaël les terres cultivables de la Pallut (11 août) (f° 1 v°). – Renouvellement de la municipalité (6 septembre) (f° 2). **1603.** – Convocation d'un conseil, où seront appelés les forains de Fréjus, au sujet de l'ajournement taxé à la requête de l'évêque de Fréjus (9 mars) (f° 4). – Remplacement d'un consul décédé (16 mars) (f° 5). – Nomination de commissaires pour délimiter les terres gastes, un droit de tasque ayant indûment été réclamé à divers particuliers de Saint-Raphaël par Boniface Dollé, propriétaire riverain au quartier du « *Reyssay vaulx* » (3 août) (f° 6v°). – Renouvellement de la municipalité (2 octobre) (f° 9). – Ordonné de prendre des mesures pour percevoir des arrérages de tailles (30 novembre) (f° 12).

1602-1603

BB 3 Délibérations communales. 1674-1759.

[Le registre BB3 a été scindé en deux volumes BB3-A (1674-1703) et BB3-B (1704-1759) lors de sa restauration en 1995. Cotes : BB 3 A ; BB 3 B]

BB 3-A Délibérations communales.1674-1703.**Registre, in 4°, 507 feuillets, papier**

[La pagination en haut à droite du registre est double. Ainsi l'on trouvera une numérotation à l'encre foncée qui pagine recto et verso et un numéro (moins visible) au crayon de couleur bleu qui ne renseigne que le recto des folios. C'est ce dernier qu'ont utilisé MM. Mireur et Ricaud pour l'élaboration de cet inventaire]

Délibérations communales. *Séances tenues dans la maison : du Saint-Esprit (f° 1v°) ; d'un consul (f° 18).***1674.** – Vote d'une taille de 3 écus par livre cadastrale (1 août) (f° 1v°). – Autorisation aux consuls de vendre une partie des arbres brûlés au « *Devens* » du Cap-Roux (f° 3). – Renouvellement de la municipalité : 2 consuls, 1 trésorier, 3 auditeurs des comptes dont 1 forain ; 7 conseillers ; prieurs des confréries de Saint-Raphaël, de Notre-Dame, de Saint-Jean (6 octobre) (f° 3v°). – Acceptation d'un capital légué par Joseph Longo Ondedei, ancien évêque de Fréjus, lequel sera placé à raison de 5 %, les intérêts devant être distribués chaque année aux indigents de Saint-Raphaël (18 novembre) (f° 5). – Paiement de 6 livres 3 sous pour flambeaux et « *cartons mis aux dits flambeaux employés aux funérailles de monseigneur de Fréjus* » et de 33 sous à M. Menaud qui peint les armoiries dudit évêque sur les « *cartons* » (2 décembre) (f°7). – Mission aux consuls « *d'establi* » Louis Richard, prêtre, comme « *régent ducollège* » aux gages de 3 livres 25 sous par mois (? décembre) (f° 9). **1675.** – Autorisation à M. Raibaud, de Toulon, député par l'Intendant de la marine, de couper dans le « *devens* » les pins nécessaires pour le service du roi et de les faire estimer en vue du paiement (f° 10). – Paiement de 4 mois de gages à M. Richard, régent des écoles (17 mars) (f° 10v°). – Approbation de la vente de 36 pins à M. Raibaud, précité (7 avril) (f° 11). – Encaissement d'une somme de 1155 livres léguée à la communauté par l'évêque de Fréjus Longo Ondedei, dont les intérêts seront distribués aux indigents, le capital servant à rembourser les hoirs de Léon Espitallier, avocat (f° 12). – Aumône de 3 livres à un indigent malade chargé de 3 « *petits enfants* » (16 avril) (f° 12v°). – Ordonné de contracter à « *Hiero clause* » avec telle personne que l'on pourra pour fouler les blés de la prochaine récolte (2 juin) (f° 14v°). – Remboursement de tailles indûment perçues après achat par la communauté d'un immeuble pour servir de maison curiale (f° 15). – Renouvellement de la municipalité (6 octobre) (f°16). – Députation à Lambesc au sujet d'une taxe imposée par le roi sur les lieux nouvellement affouagés (16 novembre) (f° 17). **1676.** – Réception, comme viguier, d'Honoré Pignon, de Fréjus, nommé en remplacement de Pierre Cisteron décédé, par l'administrateur temporaire du diocèse (f° 18). – Réparations à la toiture du four (1 janvier) (f° 19). – Reconnaissance, comme évêque de Fréjus, d'Antoine Benoît de Clermont, à la requête de Pierre Meignan, écuyer, de Paris, son procureur, présent à la séance (26 juin) (f° 26v°). – Transcription de la bulle de nomination dudit évêque (f° 27v°). – Ordonné de rechercher dans les comptes trésoraires si une somme de 100 livres, prêtée en 1645 à la communauté par la confrérie Notre-Dame, a été remboursée (f° 30v°). – Remise par un particulier d'un « *grand escandail* », conformément à une sentence du juge de Fréjus (f° 31). – Renouvellement de la municipalité, 6 conseillers seulement sont nommés et non 7 comme en 1674 (6 octobre) (f° 31v°). **1677.** – Achat de 5 charges de blé pour les revendre à crédit aux indigents qui ne peuvent cultiver leurs terres par suite de la rigueur de l'hiver (2 février) (f° 32v°). – Défense d'importer du vin sous peine de 30 sous d'amende la première fois, de 3 livres la seconde et de confiscation du vin (7 mars) (f° 34). – Députation à Aix au sujet du recouvrement des taxes sur les biens ecclésiastiques aliénés (f° 34v°). – Mission aux consuls de nommer un maître des écoles pour « *aprandre la vertu* » aux enfants, lequel recevra 3 livres par mois (4 juillet) (f° 35). – Renouvellement de la municipalité, en plus des prieurs

accoutumés, nomination d'un prieur de Saint-Gabriel (6 octobre) (f° 36v°). **1678.** – Paiement d'un présent de poisson à l'évêque de Fréjus, 11 livres (30 janvier) (f° 38). – Emprunt de 4 charges de blé pour vendre à crédit aux indigents qui ne peuvent travailler par suite de la rigueur de l'hiver (3 avril) (f° 38v°). – Ordonné de présenter à l'ajournement taxé à la requête des hoirs de l'évêque Ondedei dans le procès qu'ils ont contre Antoine Benoît de Clermont, actuel évêque de Fréjus, au sujet de réparations à effectuer à l'église de Saint-Raphaël (30 mai) (f° 39). – Ratification de mandat, dont le montant n'est pas indiqué, en faveur de Pierre Justin, prêtre, régent des écoles (21 août) (f° 40v°). – Prorogation dudit maître, pour un an, aux gages de 20 écus (f° 41v°). – Renouvellement de la municipalité (6 octobre) (f° 42). – Ordonné de procéder à la réfection du cadastre, vieux de 48 ans (20 novembre) (f° 43v°). – Emprunt de 10 charges de blé pour vendre à crédit aux indigents qui ne peuvent subsister par suite de la mauvaise récolte (18 décembre) (f° 46) [manquent les délibérations de 1679 à 1689]. **1690.** – Désignation de 2 miliciens conformément aux ordres du comte de Grignan (f° 49). – Établissement, jusqu'au 8 septembre d'un « *tavernier* » qui vendra du vin aux habitants au prix de 20 deniers le pot, les dits habitants pouvant d'ailleurs continuer à vendre leur vin jusqu'à épuisement de leur provision et au prix qu'ils voudront (3 juillet) (f° 50). – Approbation d'une dépense de 30 livres pour la réparation d'une « *gardete* », au bord de la mer, pour surveiller les corsaires qui « *font beaucoup de priuses, mesmes dans la place du lieu* », le roi de France étant en guerre avec le duc de Savoie (30 juillet) (f° 50v°). – Renouvellement de la municipalité (6 octobre) (f° 51v°). – Ordonné, attendu la mauvaise récolte, que l'imposition de 30 sous par charge de vin importé, établie 5 ans auparavant, sera réduite à 12 sous, les habitants restant exonérés de tout droit d'entrée pour constituer leur provision particulière (27 décembre) (f° 53v°). **1691.** – Remboursement de 33 livres 13 sous pour les « *perdus* » donnés aux enchérisseurs des fermes communales (8 avril) (f° 55). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 23 (22 avril) (f° 55v°). – Établissement d'une imposition sur le poisson qui se vendra dans les territoires de Fréjus et de Saint-Raphaël, cette dernière communauté percevant le tiers du produit de la ferme (12 août) (f° 57v°). – Députation au sujet de l'achat de l'office de trésorier (f° 60). – Renouvellement de la municipalité (30 septembre) (f° 67v°). – Mise aux enchères des fermes communales : ferme du pain et de l'huile, de « *l'escandail* », du bois à brûler, du poisson et mesures pour remédier aux abus (30 décembre) (f° 66). **1692.** – Présent de gibier, d'une valeur de 4 livres 10 sous à Honoré d'Espitalier, procureur du roi à Fréjus, pour les peines qu'il a prises à Aix au sujet de l'achat, par la communauté, de l'office de trésorier (13 janvier) (f° 69). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 10 mars (9 mars) (f° 69v°). – Ordonné d'inventorier les archives communales et de les renfermer dans une caisse à deux serrures, une des clés étant gardée par les consuls et l'autre par le syndic des forains. – Révocation de M. Blanc, médecin, à partir de Saint-Michel (22 juin) (f° 77). – Ratification : d'achat de poudre et de balles « *pour la garde du lieu* » conformément aux ordres du comte de Guignan ; du paiement de ses gages à Jacques Benoît, vicaire, régent du collège, 90 livres. – Renouvellement de la municipalité et nomination de 2 « *regardadous* » de la police qui déclarent ne vouloir aucun gage (6 octobre) (f° 82v°). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 9 décembre (7 décembre) (f° 85v°). **1693.** – Ordonné d'informer contre un habitant qui a coupé indûment des pins dans le « *Défens* » du Dramont pour les vendre à un marchand de Marseille (f° 87). – Ratification du paiement de la pension seigneuriale, 30 livres (26 mars) (f° 88). – Ordonné d'acquérir les offices de maire et d'assesseur (22 juillet) (f° 92v°). – Paiement de dépenses à l'occasion de la « *procession de Sainte-Baume* », 12 livres (24 août) (f° 96v°). – Renouvellement de la municipalité (2 octobre) (f° 99v°). **1694.** – Établissement d'un médecin aux gages que fixeront les consuls (28 mars) (f° 102). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 19 avril (13 avril) (f° 104). – Subvention d'un écu aux prieurs de la confrérie de Saint-Raphaël pour achat de cierges à l'occasion de l'octave de

la Fête-Dieu (13 juin) (f° 105v°). – Vente de pins, brûlés quinze jours auparavant dans le « *Défens* » du Cap-Roux (24 août) (f° 106). – Renouvellement de la municipalité après délibération que les forains pourront dorénavant être nommés consuls (3 octobre) (f° 108v°). **1695.** – Députation à l'assemblée de la viguerie (19 mars) (f° 111). – Fourniture de bois au « *camp des gens de guerre* » à Fréjus (8 septembre) (f° 114v°). – Renouvellement de la municipalité (2 octobre) (f° 116). **1696.** – Imposition d'une taille de 7 écus par livre cadastrale (22 janvier) (f° 117v°). – Mission aux consuls de faire réparer l'hôpital et le « *bort* » du puits public (3 juin) (f° 121). – Réparations au « *bois* » des cloches moyennant 18 livres, la communauté fournissant les matériaux (22 Juillet) (f° 122). – Mission aux consuls de nommer un régent pour le collège sauf approbation du grand vicaire (9 septembre) (f° 123). – Renouvellement de la municipalité, le nombre des conseillers étant porté à 12 dont le forain (30 septembre) (f° 125). **1697.** – Remplacement d'Honoré Maurino, notaire, décédé. – Approbation du contrat passé avec Jean Raze, comme régent aux gages de 96 livres (f° 129). – Paiement de service funèbre en mémoire de l'évêque Ondedei et dotation d'une fille pauvre sur les fonds de la pension léguée par ce dernier (f° 130v°). – Ordonné : de poursuivre la restitution d'une enclume appartenant à la communauté, mise à la disposition d'un maréchal à forge qui a quitté le lieu (f° 131v°) ; de réparer les murailles abattues du cimetière où le bétail pénètre (3 mai) (f° 132) ; d'acheter une aube, un amict et un cordon pour le frère Laurens, ermite à la Sainte Baume (f° 133). – Enquête au sujet de la réparation du chemin de Fréjus à Saint-Raphaël, au Maupasset, inondé en temps de pluie (7 juillet) (f° 134). – Renouvellement de la municipalité (29 septembre) (f° 137v°). – Prorogation de Jean Raze, comme régent des écoles (13 octobre) (f° 147v°). **1698.** – Réparations au tambour communal (f° 149v°). – Ordonné de rechercher des documents communaux restés entre les mains de particuliers et d'en dresser l'inventaire (23 février) (f° 150). – Ordonné : de répondre à un questionnaire à remplir en vue du réaffouagement de la province (8 mai) (f° 152) ; que dorénavant on élira 2 consuls de Saint-Raphaël et un maire qui sera alternativement de Saint-Raphaël ou de Fréjus ; dans le premier cas, l'un des consuls sera de Fréjus ; attribution de 12 livres de gages à chacun. – Renouvellement de la municipalité : 6 conseillers seulement sont nommés (5 octobre) (f° 157v°). – Délibéré, après vérification des comptes, qu'il n'est dû par la communauté à la confrérie du Saint-Esprit que 281 écus, dont on lui servira la rente au denier 20 (7 décembre) (f° 162v°). **1699.** – Ordonné : que la taille de 16 livres par livre cadastrale, précédemment imposée, sera augmentée de 2 livres (10 mai) (f° 168) ; de creuser l'embouchure de la Garonne pour rendre praticable le chemin de la Callade (10 mai) (f° 168). – Paiement du « *lait* » fourni à la petite fille d'une indigente de 27 livres (f° 171). – Destitution du valet de ville et enterre-mort pour cause de négligence ; nomination de son successeur (13 septembre) (f° 171v°). – Renouvellement de la municipalité (4 octobre) (f° 172). – Ratification du bail de la boucherie (8 novembre) (f° 174). – Ordonné de procéder à la réfection du cadastre, vieux d'une vingtaine d'années (f° 174v°). – Établissement d'une ferme, sur la vente, après salaison, des anchois et des sardines (6 décembre) (f° 176). **1700.** – Ordonné de faire réparer « *l'escandail* » ou de le remplacer si c'est nécessaire (7 février) (f° 177 v°) ; de faire une porte au cimetière et de poser une pierre, sur chaque tombe, pour les fermer, à l'intérieur de l'église. – Subvention de 6 livres à la confrérie de Saint-Raphaël pour la « *luminaire du Saint sacrement* » (12 avril) (f° 180v°). – Mission aux consuls de nommer un régent des écoles, aux gages de 96 livres, payables par trimestre et d'avance (24 octobre) (f° 187). – Réparations à la toiture de l'église (19 décembre) (f° 189v°). **1701.** – Ordonné de réparer le four et le puits public (6 mars) (f° 194). – Mission aux consuls d'offrir un présent à l'évêque de Fréjus, Fleury, qui doit arriver incessamment de Paris (10 avril) (f° 194v°). – Nomination de 2 commissaires pour évaluer les dégâts d'un incendie dans le « *Défens* » du Cap-Roux (7 août) (f° 196v°). – Ordonné de traiter avec M. Reimond, entrepreneur d'Aix, pour édifier sur la Place une fontaine à 3 tuyaux ayant chacun le diamètre d'un denier

BB 3-A & BB 3-B

(25 septembre) (f° 199v°). – Renouvellement de la municipalité (2 octobre) (f° 201). – Ordonné de mettre au net le nouveau cadastre (11 décembre) (f° 202v°). **1702.** – Réception d'Antoine Fougeiret, nommé viguier par l'évêque de Fréjus (19 mars) (f° 205v°). – Transcription des lettres de commissions dudit viguier (f° 207v°). – Ordonné de procéder à un recours général du nouveau cadastre (2 avril) (f° 210v°). – Renouvellement de la municipalité (10 octobre) (f° 216). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 12 octobre (8 octobre) (f° 217v°). – Achat de 16 charges de blé pour le revendre à crédit aux nécessiteux, attendu la mauvaise récolte et la rigueur de l'hiver (10 décembre) (f° 221v°). **1703.** – Ordonné que dorénavant la communauté paiera à l'hôpital de Fréjus une pension annuelle de 15 livres pour que les malades de Saint-Raphaël soient soignés dans cet établissement, attendu que la communauté n'a pas les ressources suffisantes pour entretenir un hôpital particulier (10 avril) (f° 226v°). – Mission aux consuls, après visite de l'évêque de Fréjus, le dimanche précédent, de faire réparer l'église et le cimetière, de planter une croix dans ledit cimetière, de prendre le clerc de la paroisse comme régent des écoles, aux gages de 18 livres mais de différer l'établissement de l'hôpital demandé (22 avril) (f° 227v°). – Ordonné de porter de 15 à 30 livres la somme promise à l'hôpital de Fréjus pour soigner les malades de Saint-Raphaël, les recteurs ayant refusé la première parce qu'elle était insuffisante (10 juin) (f° 230). – de payer les frais que réclamera le bureau dudit hôpital, la pension de 30 livres ayant été également refusée (24 juin) (f° 231v°). – Autorisation de l'entrée du vin en franchise jusqu'à Saint-Michel (19 août) (f° 236v°). – Renouvellement de la municipalité (30 septembre) (f° 239). – Mission aux consuls de remplacer le valet de ville qui a quitté le « *village* » (14 octobre) (f° 240v°). – Députation à Toulon auprès de l'Intendant de la Marine afin de lui demander l'autorisation pour les habitants de couper dans le « *Défens* » le bois nécessaire à la réparation de leurs maisons, à la pêche des anchois, etc. (26 décembre) (f° 243).

1674-1703

BB 3-B Délibérations communales. 1704-1759.

Registre, in 4°, 507 feuillets, papier

[La pagination en haut à droite du registre est double. Ainsi l'on trouvera une numérotation à l'encre foncée qui pagine recto et verso et un numéro (moins visible) au crayon de couleur bleu qui ne renseigne que le recto des folios. C'est ce dernier qu'ont utilisé MM. Mireur et Ricaud pour l'élaboration de cet inventaire. Cette numérotation est continue depuis le registre précédent (BB 3-A) puisque les deux ne formaient qu'un seul volume avant leur restauration en 1995]

1704. – Ordonné de faire faire une porte neuve à l'église et une bière pour les morts (3 février) (f° 248v°). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 21 avril (6 avril) (f° 251v°). – Ordonne de poursuivre en justice des « *mariniers* » de Fréjus qui venus récemment « *souper contre le puis commun* » y ont « *jeté des chapeaux, robes et autres choses* » (20 juillet) (f° 256v°). – Renouvellement de la municipalité (5 octobre) (f° 258). – Nomination de répartiteurs de la capitation (2 novembre) (f° 261). **1705.** – Ratification de la nomination de Jean Gibert, comme valet de ville, aux gages annuels de 6 livres, avec de plus, la jouissance de la « *maison de la communauté* » (18 janvier) (f° 264) – mandat de 15 livres en faveur d'une veuve pour la « *moitié... de l'apie des ruches à miel qu'elle avait à Méjarie avec la confrérie de [l'Archange] Saint-Raphaël* » (14 avril) (f° 265v°). – Établissement de 4 gardes, dont 2 à la tour du « *Dermont* » et 2 au Cap Roux, 3 d'entre eux devant être soldés par communauté de Fréjus et le 4ème par celle de Saint-Raphaël, le tout conformément aux ordres du Comte de Grignan « *pour la découverte de l'armée navale des ennemis* » ; paiement d'un mois de gages du garde payé par la communauté 12 livres (24 juin) (f° 269v°). – Renouvellement de la municipalité, qui suivant la coutume, doit entrer en fonction le jour de Saint-Raphaël, 6 octobre (21 septembre) (f° 276). – Acceptation d'un legs de 30 livres dont les intérêts seront servis à la confrérie Notre-Dame, conformément aux intentions de Gasparde

Caze, testatrice (12 octobre) (f° 281). – Ordonné d'affermier le four communal ; établissement d'une amende de 6 livres contre les propriétaires de fours privés qui font cuire du pain pour d'autres particuliers (8 novembre) (f° 283). **1706**. – Levée de la séance, des conseillers étant sortis à la suite d'une réquisition du viguier se plaignant de ce que le boucher lui avait refusé de la viande et demandant qu'il lui fut infligé 500 livres d'amende en cas de récidive (7 février) (f° 285v°). – Paiement du louage d'un cheval, d'un mulet et de six bourriques envoyés à Fréjus à l' « *arrivée de monseigneur le milor de Belwich* », 3 livres 4 sous (7 mars) (f° 288). – de 535 livres aux religieuses de Saint-Dominique de Fréjus (30 mai) (f° 292). – Établissement d'un garde à la tour du Cap Roux (27 juin) (f° 292v°). – Frais de pansement d'une indigente payés sur les fonds légués par l'évêque Ondedeï (f°295). – Renouvellement de la municipalité (3 octobre) (f° 295v°)[manquent les mois de novembre et décembre 1706 et les années 1707, 1708, 1709].**1710**. Construction d'une cabane pour abriter les 2 gardes de la redoute, munie de canons, située près du village et allocation de 6 sous à chacun, par mois, pour le feu et la chandelle (19 janvier) (f°297). – Amende infligée au fermier de la vente de l'huile qui a vendu la mesure 6 sous 4 deniers au lieu de 6 sous (7 juillet) (f° 303). – Envoi de 70 charges de blé à Fréjus pour la subsistance des troupes qui doivent y arriver (27 juillet) (f° 306). – Renouvellement de la municipalité (5 octobre) (f° 308v°). – Transcription de lettres de provision de greffier-secrétaire en faveur d'Honoré Achard de Fréjus (f° 310). – Mission aux consuls de supplier l'évêque de Fréjus de vendre à crédit à la communauté 27 charges de blé pour la semence (13 octobre) (f° 313v°). **1711**. – Ordonné de « *tirer du cadastre* » les biens de la chapellerie Sainte Croix, au quartier de Vaulongue, qui sont de l'ancien domaine de l'église (25 janvier) (f°317). –Établissement d'une « *rève* » d'un sou 6 deniers par « *rup* » de poisson frais vendu (8 mars) (f° 319v°). – Ordonné de poursuivre, si l'on trouve des témoins, des « *mariniers* » qui ont injurié et battu un consul parce qu'il passait, en revenant de Fréjus, sur le chemin où ils avaient étendu leurs filets, « *tachant[cependant] d'y faire le moins du mal qu'il pourrait* » (12 avril) (f° 321). – Transcription d'arrêt du Parlement concernant les comptes des séquestrations (f° 331v°). – Renouvellement de la municipalité (4 octobre) (f°333). – Autorisation à M. Benoist, maire, de faire faire à la maison curiale les réparations nécessaires (15 novembre) (f° 338).**1712**. – Ordonné de faire réparer le four communal qui tombe en ruine. – Mesures pour éviter que le « *bétail cabrun* » d'un particulier « *infecté d'une maladie inconnue extraordinaire* » ne contamine les autres troupeaux (3 janvier) (f° 339). – Ordonné d'allouer 18 livres au vicaire, s'il veut enseigner à lire et à écrire aux enfants (17 janvier) (f° 341v°) [manquent les délibérations d'avril à décembre 1712 et de 1713 à avril 1739].**1739**. – Ordonné de réparer l'ermitage de la Sainte Baume où un ermite demande à s'installer (3 mai) (f° 346). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 349). **1740**. – Indication des dépenses et des recettes communales et vote d'une taille de 14 livres par livre cadastrale, le cadastre en comptant 63 (9 mai) (f° 352). – Renouvellement de la municipalité (24 décembre) (f° 355). **1741**. – Mise aux enchères : de diverses réparations à effectuer à l'église conformément à une sentence de visite de l'évêque en date du 10 avril dernier (28 mai) (f° 358) ; des arbres incendiés récemment dans le « *Défens* » du Cap Roux (17 septembre) (f° 358v°). – Renouvellement de la municipalité (27 décembre) (f° 359v°). **1742**. – Ordonné d'acheter une veste et des culottes pour le valet de ville (1 avril) (f° 362). – Vote de l'imposition annuelle (20 mai) (f° 363). – Mission aux consuls de contracter avec un boucher, aux meilleures conditions (28 octobre) (f° 364v°). **1743**. – Paiement des particuliers qui ont aidé à placer des canons à la citadelle d'Agay (f° 365v°). – Députation auprès de l'évêque de Fréjus pour lui demander de nommer un prêtre qui dirait la messe à l'église et de plus, servirait de maître d'école, les honoraires fixés par l'arrêt de vérification des dettes étant insuffisant pour rémunérer un régent ecclésiastique ou laïque (10 février) (f° 366). – Ordonné d'attribuer 100 livres d'honoraires à M. Emphian, vicaire, qui, depuis le 1^{er} juin, exerce les fonctions de

BB 3-B

régent (f° 369). – Réparations à une muraille de la maison de l'hôpital (f° 370). – Dotation d'une fille pauvre sur les fonds signés par l'évêque Ondedeï (22 septembre) (f°370v°). **1744.** – Ratification de dépenses à l'occasion de l'établissement d'un corps de garde d'un sergent et de 9 soldats, sur le bord de la mer, suivant un ordre du commandement du 3ème bataillon du régiment des Lyonnais, cantonné à Fréjus (27 janvier) (f° 371). – Réparations à la maison de la confrérie du Saint Esprit (14 juin) (f° 374). – Établissement d'une imposition de 12 sous par charge de vin importée, pour remédier aux abus des « *patrons de Saint-Tropez* », qui viennent, avec leurs bateaux, vendre du vin sur le rivage, ce qui fait que les habitants ne peuvent vendre le leur (25 octobre) (f° 374v°). **1745.** – Transcription de lettres de provisions de viguier en faveur de Pierre-Jean Villy, bourgeois de Saint-Raphaël (f°396). Ordonné de réparer la toiture de l'église dont une partie tombe en ruine (27 août) (f°400). **1746.** – Transcription de lettres de provisions de viguier en faveur de Barthélémy Péron, de Fréjus (f° 402v°). – Vote de l'imposition annuelle (30 juillet) (f° 404) [aucune délibération d'août à décembre]. **1747.** – Remboursement à un consul des frais de nourriture et d'allocation de 12 sous par jour à un « *sauvegarde* », pendant l'occupation des ennemis qui a duré 38 jours (f° 406). – Ratification de l'établissement d'un prêtre qui, pendant le « *tems de la guerre* » et moyennant 240 livres par an, dira la messe, enseignera les enfants et aidera le vicaire dans la célébration des offices (19 février) (f° 406v°). – Ordonné de contracter avec Joseph Maunier de Fréjus, docteur en médecine, aux gages annuels de 100 livres, en remplacement d'Honoré Viany, aussi de Fréjus, décédé (22 mai) (f° 408v°). – Ordonné de solliciter des procureurs du pays une concession de 60 charges de blé, la disette menaçant et la communauté ne pouvant en acheter, attendu la « *grande misère de ce lieu ruiné par des séjours de troupes amies et ennemies* » (5 novembre) (f° 410). **1748.** – Nomination d'un adjoint au seul consul actuellement en fonctions (28 janvier) (f° 411v°). – Amende de 4 livres, infligée par le bureau de police au fermier de la boulangerie qui n'observe pas son contrat (10 février) (f° 413v°). – Ratification d'achat pour 175 livres, d'une enclume et autres outils de maréchal à Henri Cauvière, de Seillans (14 juillet) (f° 417). – Ordonné de contracter avec François Dauphin, chirurgien du Muy, moyennant 150 livres par an, lequel s'engage à « *enseigner la jeunesse* » et à « *servir de son art les habitants* » (27 octobre) (f° 418). **1749.** – Approbation de réparations au four communal (8 juin) (f° 419v°). – Mission aux consuls de faire dresser un devis concernant l'aménagement de l'embouchure du torrent de la Vaulongue qui a changé de lit à cause du débordement provoqué par ceux de la Palud et de Pédégau « *ce qui cause undégât* » à la plage du lieu où les bateaux ne peuvent plus aborder, ce qui est très préjudiciable à la communauté. – Ordre aux riverains dudit torrent de débarrasser le lit des broussailles et graviers qui l'obstruent et défense d'y laver du chanvre, ce qui dégage des odeurs pestilentielles (13 juillet) (f° 422). – Gratification de 36 livres à Joseph Maunier médecin, qui, pendant l'année, a été obligé de venir presque tous les jours et parfois la nuit, pour soigner les malades, très nombreux (16 novembre) (f° 423v°). **1750.** – [aucune délibération de janvier à juin]. Renouvellement partiel de la municipalité, l'Intendant ayant refusé de laisser procéder à des élections intégrales (f° 424). – Députation à l'assemblée de la Viguerie convoquée à Callas le 30 juin (21 juin) (f° 425v°). – Mission aux consuls de prier les consuls de Draguignan, chefs de la viguerie, de faire réparer le chemin de Fréjus à Agay par Saint-Raphaël, impraticable et dont les ponts sont en partie démolis (15 août) (f° 426v°). **1751.** – Transcription de lettres de provisions de viguier en faveur de Louis Emmanuel Lambert, chirurgien de Fréjus (f° 432). – Mise aux enchères : de la ferme de l'imposition sur le « *vin étranger* » (f° 435v°) ; – des arbres brûlés lors d'un récent incendie dans les « *Terresvagues* » (25 août) (f° 436). **1752.** – Nomination comme régent du collège et pour 3 ans, de Balthazar Caninon (?), afin de récupérer par ce moyen, 300 livres qu'il doit à la communauté comme fermier de « *l'escandail* » pendant les 3 dernières années, étant prévenu que s'il ne s'acquitte pas de ses fonctions convenablement, « *la communauté compenserait*

BB 3-B

à proportion de tems les trois cents livres qu'il doit » (f° 437v°). – Renouvellement de la municipalité, les consuls exceptés (f° 438v°). – Réparations à la maison de l'hôpital menaçant ruine (5 mars) (f° 440). – Ordonné que les honoraires du médecin communal seront réduits de 100 à 75 livres ; opposition d'un conseiller disant que l'arrêt de vérification des dettes du 11 juillet 1726 ne prévoit aucun crédit pour cette dépense et que c'est aux habitants à se faire soigner à leurs frais (f° 442). – Fixation à 6 livres de l'indemnité quotidienne des députés à Fréjus pour la « *passation* » des fermes communales (16 avril) (f° 442v°). – Paiement : de bancs et d'une table pour le collège, 12 livres (10 septembre) (f° 445v°). – du manteau donné tous les 3 ans à l'ermite de la Sainte Baume, 30 livres (26 novembre) (f° 446v°). **1753.** – Mise aux enchères des arbres brûlés lors d'un récent incendie au « *Défens* » (9 septembre) (f° 452v°). – Ordonné de recouvrer des créances communales pour solder la pension d'un habitant de Saint-Raphaël, détenu dans l'hôpital des insensés d'Aix (f° 453v°). – Destitution de Balthazar Caninon, comme maître des écoles pour cause d'insuffisance, lequel devra payer à la communauté les sommes dont il lui est encore redevable (18 novembre) (f° 454v°). **1754.** – Renouvellement de la municipalité, les consuls exceptés (31 mars) (f° 457v°). – Ordonné : de dresser un devis des réparations à faire à la maison du Saint-Esprit, servant d'hôtel de ville ; à la boutique du maréchal à forge et au four communal ; de réclamer le paiement de la location de l'église qui a servi de magasin d'approvisionnement pour l'armée lors des dernières guerres (13 août) (f° 466). **1755.** – Renouvellement de la municipalité, les consuls exceptés (f° 470). – Ordonné : sur sa réclamation, attendu la cherté de la vie, que les honoraires de M. Maunier, médecin, réduits à 75 livres en 1752, seront reportés à 100 livres (16 février) (f° 472) ; d'acheter pour le valet de ville « *sans tirer à conséquence* », une veste, une culotte, un chapeau, une paire de bas et une paire de souliers (28 septembre) (f° 476). **1756.** – Ordonné de demander à M. de Villeblanche, intendant de la marine à Toulon, de révoquer l'ordre qui appelle sur les vaisseaux du roi à Toulon, Joseph Doze, « *patron* » du lieu, en même temps fermier de la « *rêve* » du poisson, son départ étant préjudiciable à la communauté (15 février) (f° 477). – Renouvellement de la municipalité, les consuls exceptés (4 avril) (f° 479). – Réparations à l'ermitage de la Sainte Baume où la communauté se rend annuellement en pèlerinage conformément à un vœu (f° 481v°). – Ordonné de faire confectionner une nouvelle bière pour les morts, l'ancienne étant hors d'usage (9 mai) (f° 482). **1757.** – Nomination d'un député pour recouvrer une somme de 293 livres 10 sous pour solde du paiement de fournitures aux troupes par la communauté en 1746 et 1747 (24 avril) (f° 454). – Renouvellement de la municipalité : 2 consuls, 1 trésorier, 2 auditeurs des comptes dont 1 forain, 1 greffier, 6 conseillers, 2 intendants de police, 2 estimateurs (27 décembre) (f° 189). **1758.** – Acceptation par 16 voix contre 3 de l'offre de Jean Cauvière, de Seillans, de verser dans la caisse communale 120 livres 4 sous pour qu'on arrête la poursuite intentée contre lui pour dégradations dans les bois du « *Défens* » du Cap Roux (15 janvier) (f° 492v°). – Réparations à la maison du Saint-Esprit, servant de maison de ville, attendu qu' « *il y a à risquer une chute si on diffère de quelques tems* » (12 mars) (f° 496v°). – Approbation des actes d'arrentement du four communal, de la ferme du « *grand escandail* », de l' « *entrée du vin étranger* ». – Ordonne : de contracter avec le boucher de Fréjus pour qu'il vende de la viande à Saint-Raphaël (f° 499v°) ; d'acheter les « *effets et ustensiles nécessaires pour l'usage de la police* » (12 octobre) (f° 500). – Renouvellement de la municipalité (27 décembre) (f° 502). **1759.** – Ordonné de recouvrer les documents communaux qui se trouvent dans une caisse déposée chez un ancien consul et d'en dresser inventaire (14 janvier) (f° 503v°). – Vote de fonds au sujet de l'établissement de deux gardes à la tour du Darmont (f° 506). – Requête de l'évêque de Fréjus en nomination d'un secondaire à l'église, duquel la communauté soldera les honoraires. (29 avril) (f° 506v°).

1704-1759

BB 4 Délibérations communales.1759-1775.

[Le registre BB 4 a été scindé en deux volumes BB 4-A (1759-1768) et BB 4-B (1768-1775) lors de sa restauration en 1996. Cotes : BB 4-A ; BB 4-B]

BB 4-A Délibérations communales.1759-1768.**Registre, in 4°, 441 feuillets, papier**

Séances tenues dans la maison du Saint-Esprit (f° 1v°). – Dans l'hôtel de ville (f° 39). **1759.** – Établissement d'une imposition de 24 sous par charge de 48 pots sur le « *vin étranger* » (9 septembre) (f° 1v°). – Suppression de l'un des deux gardes établis à la tour du Darmont (30 septembre) (f° 3v°). **1760.** – Renouvellement de la municipalité (1^{er} janvier) (f° 6). – Mission aux consuls de faire les démarches nécessaires pour obtenir la nomination d'un second prêtre, qui, moyennant 48 livres, célébrerait la messe de Pâques à Saint-Michel (2 mars) (f° 10v°). – Paiement d'un habit fourni à l'ermite de la Sainte Baume, étoffe et façon, 50 livres 11 sous (18 mai) (f° 16). – Ordonné : de faire réparer une chambre dans la maison dite du maréchal qui appartient à la communauté, pour servir d'hôtel de ville, les réparations à effectuer à la maison du Saint Esprit pour la mettre en état étant trop considérables (3 août) (f° 18v°). – de contracter avec un boucher (9 novembre) (f° 24v°). – Mise aux enchères des réparations à effectuer à la maison dite du maréchal (23 août) (f° 25v°). **1761.** – Renouvellement de la municipalité (1^{er} janvier) (f° 27). – Remplacement de l'auditeur des comptes forains, démissionnaire (22 février) (f° 33). – Ordonné que le cadastre sera recopié par M. Taxil, notaire et greffier du conseil (19 avril) (f° 35). – Nomination de commissaires pour la réception des travaux effectués à la maison dite du maréchal ; mission aux consuls d'acheter 2 bancs en bois de pin et 12 chaises pour l'usage des conseillers (19 juillet) (f° 36v°). – Approbation de dépenses relatives à une recherche d'eau pour l'établissement d'une fontaine et ordonné de s'entendre avec un fontainier en vue de la construction (13 septembre) (f° 40). – Mission aux estimateurs d'évaluer l'indemnité due à divers particuliers dans les biens desquels passe le nouveau grand chemin de Fréjus (f° 41). – Ordonné d'agrandir l'aire de Sainte Anne devenue insuffisante (f° 41v°). – Réparations : à la maison curiale (11 octobre) (f° 43v°) ; au chemin d'Agay (f° 44v°). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 45v°). **1762.** – Paiement conformément à la coutume, des frais d'obsèques d'un consul (14 mars) (f° 50v°). – Fixation à 100 livres, comme autrefois, des honoraires de Joseph Maunier, médecin (15 mai) (f° 53). – Ordonné : d'écrire aux consuls de Draguignan, chefs de la viguerie, qu'il est urgent de faire réparer le chemin de Saint-Raphaël à Agay (f° 54v°) ; d'augmenter les droits sur les vins importés, ce qui permettrait de rétribuer un second prêtre et un régent, dont le traitement est fixé à 40 livres par l'arrêt de vérification des dettes, ce qui est insuffisant, de telle sorte que les maîtres des écoles font défaut (f° 55v°) ; de réparer les deux « *montres solaires* » du lieu (5 septembre) (f° 57v°) et la maison curiale dont le plafond est tombé (10 octobre) (f° 58v°). – Transcriptions abrégées de divers arrêtés du Conseil d'Etat de 1681, 1686, 1713, 1714 concernant les emprunts, les vérifications de dettes, la poursuite de procès, les impositions (f° 62-63). **1763.** – Renouvellement de la municipalité (2 janvier) (f° 63v°). – Ordonné de s'entendre avec Honoré de Camelin, chevalier, conseiller au Parlement, qui se plaint que les habitants, pour se rendre à Agay, passent par plusieurs chemins à travers son domaine du Castellas, ce qui lui est préjudiciable, alors qu'un chemin unique est seulement nécessaire (f° 68v°). – Requête en autorisation pour les habitants de couper le bois qui leur est nécessaire dans les « *terres vagues* », conformément à une transaction du 31 décembre 1614 entre la communauté et l'évêque de Fréjus (6 mars) (f° 70). – Ratification de divers contrats et ordonné d'acheter un cahier pour y consigner les verbaux d'enchères des diverses fermes communales (30 octobre) (f° 78). – Transcription d'un placet aux procureurs du pays, dont l'auteur est Joseph Barthélémy Péron, ancien consul de France à Alger (f° 77), au sujet de l'arrêt du Parlement défendant les défrichements dans les « *lieux penchants* » (f° 79v°-83v°). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le

19 décembre (11 décembre) (f° 84v°). – Renouveau de la municipalité (27 décembre) (f° 86v°). **1764.** – Mission aux consuls d'acheter du blé ou du seigle pour le revendre à crédit, la disette étant menaçante (18 mars) (f° 88v°). – Approbation : de nomination d'arbitre au sujet de la délimitation d'une partie du « *Défens* » du Cap Roux, la communauté de Fréjus prétendant que « *la limite tire en droite ligne du rocher de Notre Dame à celui dit d'Aurelle* », ce qui est contesté par celle de Saint-Raphaël (8 avril) (f° 93) ; de la délimitation effectuée (13 mai) (f° 96). – Députation auprès de l'évêque de Fréjus, avant de présenter requête au Parlement pour lui présenter que les habitants ne pouvant « *porter des armes* », conformément aux édits, les sangliers et les lapins se multiplient et ravagent les récoltes et les vignes et qu'il serait nécessaire d'organiser des battues générales et particulières (1^{er} juillet) (f° 101). – Transcription de requête au Parlement laxé par Honoré de Camelin, conseiller audit Parlement, concernant interdiction pour les habitants de Saint-Raphaël de passer à travers son domaine du Castellas, pour aller à Agay (f° 106v°). – Nomination comme médecin, à la demande d'Honoré de Camelin qui, fait remarquer que les malades sont nombreux et aux gages de 100 livres, de M. Laurens, dont le père et le frère sont apothicaires, ce qui permettra de se procurer rapidement les remèdes prescrits (f° 109v°). – Ordonné de dresser un devis des réparations à faire aux murailles de l'église, celle de la façade et celle qui « *est dans l'ancien château du côté nord* » et aussi de la construction le long du mur de façade, d'une tribune pour 100 personnes. Attendu que l'église est trop petite pour contenir les habitants et les étrangers (2 décembre) (f° 110v°). – Renouveau de la municipalité (30 décembre) (f° 112). **1765.** – Nomination, comme greffier, de Jean Baptiste Anglès, notaire de Fréjus, en remplacement de Charles Taxil, décédé (f° 114v°). – Dépôt aux archives de divers documents communaux énumérés trouvés chez ledit Taxil (f° 115). – Mission aux consuls de contracter avec un prêtre pour qu'on puisse célébrer deux messes le dimanche, attendu que la chapelle Sainte-Anne où auront lieu les offices pendant la durée des réparations est très petite (28 avril) (f° 116). – Transcription de requêtes et autres pièces concernant les différends entre Honoré de Camelin et les habitants de Saint-Raphaël qui passent à travers son domaine du Castellas pour se rendre à Agay (f° 119v°). – Nomination de commissaires pour dresser un second devis des réparations à l'église et de son agrandissement, le premier étant insuffisant (27 mai) (f° 123). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 3 septembre (18 août) (f° 129v°). – Mission aux consuls de vendre les arbres récemment incendiés aux Luquettes dans le « *Défens* » des Teyssonnières (15 septembre) (f° 131). – Verbal d'opinion à propos d'une lettre du subdélégué de l'Intendant relative aux eaux croupissantes de l'embouchure de la Garonne où les habitants mettent leur chanvre ce qui est la cause de mauvaises odeurs (13 octobre) (f° 132v°). – Transcription de déclarations du Roi contenant règlement pour les voitures ...sur les chemins de Provence (f° 137 v°). – Approbation d'accord avec les R. P. prêcheurs de Fréjus, dont l'un, moyennant 120 livres, se rendra les dimanches et fêtes à Saint-Raphaël pour célébrer une messe supplémentaire (f° 142v°). – Nomination de commissaires pour rédiger un règlement de police, attendu les dommages que les « *malfacteurs* » commettent dans le territoire (f° 143v°). – Renouveau de la municipalité (26 décembre) (f° 145). – Transcription d'un placet à l'Intendant au sujet des réparations à effectuer à l'église (f° 152). **1766.** – Achat de chaux en vue des réparations de l'église (20 avril) (f° 155v°). – Remplacement d'un auditeur des comptes forains, décédé (f° 159v°). – Députation auprès de M. de Suffret, subdélégué de l'Intendant pour s'éclairer au sujet des mesures à prendre pour venir en aide à M. Bourcel de la Saïgne, ingénieur en chef, chargé de dresser, avec d'autres ingénieurs, la carte frontière de Provence (15 juin) (f° 160v°). – Liquidation des dépenses occasionnées par les susdites opérations (10 août) (f° 165). – Ratification d'accord avec les sieurs Galopin d'Aix (cf. f° 168v°), fondateurs qui couleront pour l'église une cloche de 6 quintaux (19 octobre) (f° 170v°). – Ordonné de contracter à nouveau avec R. P. Prêcheurs de Fréjus, ou tous autres religieux, au sujet de la célébration d'une

BB 4-A

seconde messe les dimanches et fêtes (2 novembre) (f° 176). – Transcription : de lettres de provisions de viguier en faveur de Joseph Barthélémy Péron, bourgeois, de Saint-Raphaël (f° 178) ; de lettres patentes autorisant la communauté à emprunter 3 000 livres à 4% remboursables en 6 ans pour les employés aux réparations de l'église, Compiègne (10 août 1766) (f° 179v°). – Renouvellement de la municipalité (28 décembre) (f° 181). **1767.** – Ordonné, attendu que l'ermite de la Sainte Baume « *souffrede la misère publique* » de lui faire donner par le fermier de la boulangerie une livre de pain par jour jusqu'au 25 juin et de lui acheter une veste et une culotte de serge (22 mars) (f° 187). – Acquiescement du conseil à l'érection en arrière fief du Domaine du Castellas, en faveur d'Honoré de Camelin, chevalier, conseiller au Parlement (f° 187v°). – Approbation du devis proposé par MM. Castel et Guérin, entrepreneurs, pour la réparation de l'église (12 avril) (f° 189). – Convocation d'un conseil général pour nommer des commissaires chargés de faire l'inventaire des archives communales déposées dans unecaisse placée dans un cabinet près de la séance des séances et pour délibérer à qui les clefs des deux serrures doivent être confiées (26 avril) (f° 192v°). – Ordonné ; de récupérer des documents communaux qui peuvent se trouver chez les particuliers et de faire dresser un inventaire des archives par Jacques Bléoud, ancien receveur des fermes du Roi, Jean Baptiste Villy, bourgeois et M. Anglès, greffier ; de nommer Jean Louis Castel père et fils, et Pierre Guérin, négociant, de Saint-Tropez, de continuer les travaux de l'église, attendu qu'il n'y a pas de porte d'entrée, « *pour éviter le libertinage des enfants* » et des dégâts à l'autel en marbre et aussi parce que beaucoup d'habitants manquent la messe à cause de l'exigüité de la chapelle Notre Dame et de l' « *ardeur actuelle du soleil* » (24 juillet) (f° 196). – Approbation d'un emprunt de 2 000 livres à Jeanne Thérèse de Vaissière, veuve de M. Vairac, de Fréjus (23 août) (f° 198v°). – Transcription lettres de provisions : de procureur juridictionnel de la seigneurie du Castellas en faveur d'Antoine Delphin, bourgeois, de Fréjus (f° 203), de lieutenant de juge en faveur de Joseph Destelle, praticien, de Saint-Raphaël (f° 203v°), de greffier en faveur de Barnabé Roux, négociant de Saint-Raphaël (f° 204v°), de garde-chasse en faveur de Jean Baptiste Duran, tonnelier de Saint-Raphaël (f° 205) et de Joseph Allons, de Roquebrune (f° 206). – Renouvellement de la municipalité (27 décembre)(f° 207). – Transcription d'arrêt du Parlement du 20 novembre 1767 concernant lesdéfrichements (f° 210). **1768.** – Refus d'acheter un habit pour l'ermite de la Sainte Baume, attendu qu'il ne réside presque jamais à l'ermitage (17 janvier) (f° 215v°). – Rapport d'estimation de terrain pris à des particuliers pour l'établissement d'un nouveau chemin de Fréjus à Saint-Raphaël (25 avril) (f° 221). – Vote de l'imposition annuelle après indication des dépenses et des recettes (f° 223). – Paiement d'un veau et de 6 paires de pigeons offerts à l'évêque de Fréjus, Emmanuel François de Bausset de Roquefort, à l'occasion de son arrivée fin janvier de l'année précédente, lequel évêque a aplani des différends entre la communauté et celle de Fréjus et auquel on demandera de s'entremettre pour que les deux communes délimitent leurs territoires (1 mai) (f° 225). – Nomination d'experts pour la réception des travaux effectués à l'église actuellement achevés (24 août) (f° 232).

1759-1768

BB 4-B Délibérations communales.1768-1775.**Registre, in 4°, 441 feuillets, papier**

[Suite de l'année 1768]

Paiement des dépenses occasionnées par la fonte et la récente mise en place de la cloche fondue par M. Galopin d'Aix (18 septembre) (f° 237). – Nomination comme ermite de la Sainte Baume, en remplacement de M. Proust, démissionnaire, de Jean Baptiste Cauvy, du Cannet de Cannes, ermite de Saint-Cassien (f° 240v°). – Ordonné de faire confectionner un nouveau dais (f° 241v°), des chaperons pour les consuls, attendu que l'expédition qui se prépare contre la Corse amènera des étrangers dans le port et qu'il est nécessaire que les consuls puissent assurer l'ordre en en imposant aux perturbateurs grâce à ses insignes (f° 242v°). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 244). **1769.** – Ordonné de proroger pour 3 années l'imposition au droit de tasque sur les blés semés ou à semer au « *défens* » des Teissonnières. – Paiement de dépenses occasionnées par la visite de l'évêque de Fréjus le 29 janvier : achat de « *boîtes* » à Saint-Tropez, présent de poissons, vin blanc et gibier, droit de dais à son valet de chambre, réparations au chemin de Fréjus à Saint-Raphaël « *en deçà du pont de Pédégau* » (f° 251). – Ordonné, conformément à l'ordonnance de visite dudit évêque, de faire faire une porte neuve au cimetière, de réparer la chaire de l'église, de faire le cercueil des morts en noyer, de réparer la toiture de la sacristie (f° 252). – Approbation de la dépense de confection du nouveau dais qui a servi à l'évêque (7 mai) 252v°). – Transcriptions de : lettres de provisions de viguier en faveur de Jean Baptiste Villy en remplacement de Barthelemy Péron, décédé (f° 256) ; – de comparant, requête et arrêt concernant la confection de chaperons consulaires de couleur « *cramoisy et vert* » (f° 258v°). – Nomination : d'un valet de ville, lequel sera habillé tous les trois ans aux frais de la communauté en drap bleu et auquel on achètera une trompette (f° 264) ; – de commissaires pour élaborer un règlement de police que l'on soumettra à l'évêque de Fréjus (4 août) (f° 266). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 276v°). **1770.** – Nomination d'experts pour examiner les réparations effectuées à l'ermitage de la Sainte Baume (f° 283v°). – Prorogation comme médecin, aux gages ordinaires de 100 livres, d'Honoré Laurens de Fréjus. – Ordonné de recopier le cadastre surchargé d'indications de mutations depuis la dernière transcription de 1727 (11 février) (f° 286). – Rappel de recette des travaux de l'ermitage de la Sainte Baume (3 avril) (f° 290). – Renvoi de la séance faute de conseillers en nombre suffisant pour délibérer valablement (26 août) (f° 299). – Ordonne à M. Jourdan, architecte, de faire un devis des réparations nécessaires à la maison curiale, reconnue insuffisante pour le logement de deux prêtres, le tout à la demande de Jean Baptiste Feraporte, curé installé récemment (2 septembre) (f° 303). – Transcription de requête et d'arrêt concernant la défense aux habitants de couper du bois dans le « *défens* » des Teissonnières (f° 340v°). – Renvoi à un conseil, où assisteront les forains, de la demande du curé relative à la construction d'une nouvelle maison curiale (9 décembre) (f° 308v°). – Renouvellement de la municipalité, moins un trésorier, l'exacteur de la taille pouvant en remplir les fonctions (f° 313). – Nomination d'un sonneur de cloches pour le service du culte, lequel sera exonéré de la capitation et recevra 10 livres par an de la commune, plus un casuel (27 décembre) (f° 317v°). **1771.** – Requête à l'évêque de Fréjus, en nomination d'unsecondaire à cause du nombre croissant des habitants (12 mai) (f° 324). – Ordonné : d'acheter un « *habit* » à Jean Baptiste Cauvy, ermite de la Sainte Baume ; – de louer un appartement convenable pour le curé pendant la durée des réparations à la maison curiale (f° 331) ; – que le régent des écoles, M. Giraud, fera désormais la classe au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, de peur que les « *feux ardents* » qu'il fait pendant l'hiver ne cause un incendie qui amènerait la destruction des archives placées dans un cabinet voisin de la pièce qu'il occupe (29 septembre) (f° 331v°). – Nomination de préposés pour remédier aux fraudes commises au détriment de la ferme de l'imposition sur le « *vin étranger* » (22 décembre) (f° 333v°). – Renouvellement de la

BB 4-B

municipalité (26 décembre) (f° 336). **1772.** – Paiement de 15 livres 7 sous 6 deniers pour le contingent de la communauté à l'entretien de la milice garde-côte (12 janvier) (f° 340). – Ordonné que les habitants continuent à faire la déclaration des bois qui leur sont nécessaires à couper dans les « *terres vagues* » (5 avril) (f° 342v°). – Vote de l'imposition annuelle : dépenses, 3885 livres 17 sous 10 deniers ; recettes 2673 livres (10 mai) (f° 346). – Mise aux enchères des fermes des « *herbages* » du « *défens* » du Cap Rouxet du « *grand escandail* » (f° 358v°). – Ordonné que M. Ricard, maître d'école libre, qui avait été autorisé à faire la classe dans l'hôtel de ville, videra les lieux et que seul JeanBaptiste Giraud, maître communal y restera (23 août) (f° 361). – Renouvellement de la municipalité (20 décembre) (f° 363v°). **1773.** – Nomination, comme ermite de la Sainte Baume, en remplacement de Jean Baptiste Cauvy, décédé à Fréjus, de Pierre Coullomp, de Saint-Julien, diocèse de Senez (1 mai) (f° 371v°). – Réparations au four communal (8 août) (f° 378). – Mission aux consuls de rechercher les auteurs d'un incendie qui a ravagé les bois à Aiguebonne (17 septembre) (f° 381). – Transcription d'arrêt du parlement du 7 août 1773 concernant les défrichements, l'élevage des chèvres etc. (f° 383-391). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 2 novembre (26 octobre) (f° 392). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 398). **1774.** – Construction d'un pont au quartier de la Dragonnière « *sur le chemin du village à la mer* » (15 mai) (f° 406v°). – Mission aux consuls de faire réparer l'armature de la grande cloche (12 juin) (f° 415v°). – Imposition de 24 sous par charge de vin, de 48 pots importés(28 août) (f° 416v°). – Ordonné de répondre à l'Intendant que la communauté serait disposée à faire construire une maison curiale, comme le demande M. Testanier, curé, si l'évêque de Fréjus nommait un secondaire, comme le réclame depuis longtemps (20 novembre) (f° 419). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 422v°). **1775.** – Plantation d'une croix commémorative de mission (15 janvier) (f° 426v°). – Députation à Fréjus auprès des commissionnaires dur'affouagement de laprovince (14 mai) (f° 433v°). – Nomination de Joseph Destelle comme régent aux gages de 100 livres, en remplacement de Jean Baptiste Giraud, décédé ; offre de M. Léon, chirurgien, de remplir ces fonctions moyennant 90 livres. – Délibéré de ne nommer aucun régent, les habitants choisissant le maître de leur choix et le rémunérant (6 avril) (f° 438).

1768-1775

BB 5 Délibérations communales. 1775-1790.

[Le registre BB 5 a été scindé en deux volumes BB 5-A (1775-1783) et BB 5 B (1784-1790) lors de sa restauration en 1996. Cotes : BB 5-A ; BB 5-B]

[La pagination du registre (encre marron) ne correspond pas à celle établie dans l'inventaire. Afin que les folios indiqués en référence dans l'inventaire correspondent à ceux du registre, leur numérotation est indiquée au crayon gris entre [] en haut de page]

BB 5-A Délibérations communales.1775-1783.**Registre, in 4°, 449 feuillets, papier**

[Anciens registres BB21 à BB29 inclus]

Séances tenues dans l'hôtel de ville. 1775. – Approbation de vente d'arbres incendiés dans le « défens » des Teissonnières et d'arrentement des « herbages » du Cap Roux (f° 1). – Nomination de frère Clapier des Arcs comme ermite de la Sainte Baume, lequel a déjà jadis résidé à l'ermitage et jouira des mêmes avantages que ses devanciers (8 octobre) (f° 4). – Remise aux enchères de la maison curiale, la communauté n'ayant reçu du roi l'autorisation d'emprunter 2 000 livres à 4%, remboursables en 5 ans, dans le but d'effectuer ces travaux (27 décembre) (f° 7v°). – Transcription d'arrêt du parlement du 24 mai 1764 défendant aux receveurs et commis des droits royaux de faire partie des conseils communaux (f° 13). **1776.** – Approbation : de la délivrance des travaux de construction de la maison curiale en faveur de Joseph Cabasse, maçon, de Clavier (f° 15v°) ; de la conduite des consuls au sujet des réparations aux ponts de Valescure, de la Gabelle et de Pédégau (18 février) (f° 16). – Ordonné n'emprunter que 1 000 à 12 livres pour la construction de la maison curiale, et encore le plus tard possible (21 avril) (f° 19v°). – Vote de l'imposition annuelle (f° 23v°). – Mission aux consuls de louer une chambre pour le prêtre, nommé par l'évêque de Fréjus qui viendra dire la messe les dimanches et fêtes, et de faire confectionner un autre confessionnal pour son usage (12 mai) (f° 29). – Réédification, à l'occasion de l'ouverture d'un jubilé universel, d'un oratoire qui se trouvait au chemin Notre Dame (f° 33). – Ordonné : de dresser un devis des réparations à faire à la chapelle Saint-Sébastien ; – de faire une enquête au sujet des biens de la confrérie Saint-Esprit, attribués pour l'évêque au Saint Sacrement et que plusieurs personnes se sont partagés sans rien dire (17 novembre) (f° 33v°). – Transcription : d'arrêt du parlement du 23 août 1776 concernant les impositions et les reliquats des trésoriers (f° 36) ; de lettres patentes du 15 mai 1776 concernant les inhumations (f° 40v°). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 44v°). – Transcription d'arrêt du Parlement du 15 février 1777 maintenant les premiers consuls dans le droit de convoquer les assemblées municipales (f° 49 v°). **1777.** – Vote de l'imposition annuelle (f° 51v°). – Ordonné : que la nouvelle maison curiale sera construite près de l'église, comme le curé le demande (f° 55) ; de dresser un devis des réparations à faire au chemin de la Calade aboutissant à l'ancien pont sur le torrent de la Vaulongue (3 mai) (f° 57). – Proposition de nominations de commissaires pour évaluer les dommages d'un incendie dans le « défens » du Cap Roux (f° 61). – Condamnation à l'amende par le viguier d'un conseiller qui a quitté la salle des séances et a refusé d'y rentrer pour délibérer (2 novembre) (f° 62v°). – Transcription de lettre de l'évêque de Fréjus, datée de Paris, 21 janvier 1777, concernant la construction de la maison curiale (f° 65). – Approbation de réparations à l'hôtel de ville, au four communal, à la toiture de l'église et à la tour attenante, au cimetière, etc. (f° 66). – Renouvellement de la municipalité (27 décembre) (f° 67). **1778.** – Imposition d'une taille de 16 livres par livre cadastrale (f° 71). – Mise aux enchères de l'exaction d'un droit de tasque sur les « semés » du « défens » des Teissonnières (f° 72v°). – Remplacement d'un auditeur des comptes décédé. – Ordonné de consulter sur la question de savoir si la communauté est fondée à racheter les biens aliénés par elle en franchise détaillés, en 1646, à Vincent de Roux, seigneur d'Agay

(f° 73v°). – Avis favorable à l'établissement d'un marché hebdomadaire à Fréjus (f° 74v°). – Ordonné de soumettre à l'arbitrage de M. le Marquis de Méjanès, 1er procureur du pays, les différends entre la communauté et celle de Fréjus jointe à l'évêque au sujet du droit des habitants de couper du bois dans les terres gastes (3 mai) (f° 77v°). – Ordonné d'établir un nouveau cimetière près de la porte de Pertussière, « *sous les anciennes murailles de l'ancien château* » (2 août) (f° 83). – Refus d'acquérir un moulin à vent situé près de la chapelle Notre-Dame de Bon Voyage (f° 86v°). – Mission aux consuls de nommer un maître des écoles, aux gages de 100 livres, la jeunesse étant sans maître depuis le décès de Jean Baptiste Giraud (27 septembre) (f° 90). – Nomination comme maître des écoles, de M. Pellegrin, de Montauroux, lequel sera logé gratuitement et recevra 100 livres, les consuls devant vérifier son « *écriture* » et demandent ses certificats de bonne vie, mœurs et catholicité (1^{er} novembre) (f° 92). – Proposition de députer à l'assemblée de la viguerie convoquée le 13 décembre (f° 94 v°). – Renvoi de la séance faute de conseillers (8 décembre) (f° 95). – Renouvellement de la municipalité (27 décembre) (f° 98v°). **1779.** – Renvoi de la séance faute de conseillers (25 mai) (f° 109v°). – Verbal d'opinion au sujet d'une demande de modification au contrat du boucher (12 avril) (f° 113). – Ordonné que si M. Augier persiste à vouloir que la passation en faveur du bail de l'exaction de la taille ait lieu à Saint-Raphaël et non à Fréjus, comme il est d'usage, il paiera les frais de déplacement du greffier (f° 122). – Ordonné de dresser un devis d'aménagement et de clôture du nouveau cimetière dans lequel on transportera les ossements de l'ancien dont l'emplacement sera désaffecté et mis à la disposition du public (f° 124). – Nomination, comme maître des écoles, aux gages de 100 livres, de M. Ourtoulan, maréchal à forge, de préférence à M. Lions, chirurgien et à M. Gagnard, tailleur d'habits (3 juin) (f° 125). – Acquisition d'une petite maison pour permettre l'arrentement à deux particuliers du four communal, qui a deux « *bouches ou gorges* », attendu qu'on se plaint de l'inexactitude du fermier actuel (18 juillet) (f° 127). – Paiement de 7 hommes, envoyés avec les habitants de Fréjus, dans le bois de l'Estérel pour donner la chasse aux voleurs qui s'y réfugiaient. – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 131v°). **1780.** – Ordonné que les gages de M. Laurens, docteur en médecine, de Fréjus qui depuis 15 ans sert comme médecin, attendu le renchérissement de la vie, seront portés de 100 à 120 livres (f° 136v°). – Réparations à chapelle de Saint-Sébastien, à l'ancien chemin de la Calade, au pont de la Dragonnière (16 janvier) (f° 137); aux deux fours de la ville (6 février) (f° 139). – Établissement d'un « *piéton* », aux gages de 12 livres pour aller chercher les lettres, deux fois par semaine au bureau de poste de Fréjus (f° 145v°). – Achat d'une balance pour le fermier du « *grand escandail* » (11 juin) (f° 146v°). – Nomination d'experts pour la réception des travaux de construction de la maison curiale par M. Coutier, entrepreneur (24 juin) (f° 147v°). – Remplacement par son fils, du valet de ville décédé (f° 148v°). – Réparation du vieux calice de la chapelle de la Sainte-Baume, suivant ordonnance de l'évêque de Fréjus ou achat d'un nouveau si besoin est (23 juillet) (f° 149). **1781.** – Approbation de la passation du contrat de l'imposition sur le « *vin étranger* » (f° 151v°). – Ordonné d'arrenter le droit de tasque et l'ancienne maison curiale (22 avril) (f° 152). – Mission aux consuls de fournir au détachement de garde à la batterie du lieu, les denrées et les objets demandés par l'Intendant (6 mai) (f° 156v°). – Mise aux enchères des fermes de la trésorerie et de la boucherie (29 juillet) (f° 158). – Vente du bois du « *défens* » du Cap Roux (f° 164v°). – Paiement de la confection d'une « *montre solaire* » par Antoine Lavane, maçon, 36 livres (11 novembre) (f° 165). – Réparations à la toiture de l'hôtel de ville (18 novembre) (f° 166v°). – Te deum, feu de joie, à l'occasion de la naissance du Dauphin (2 décembre) (f° 168). – Paiement du nettoyage du puits public, le conseil n'ayant pu se réunir en été, pour l'ordonner, à cause des maladies qui « *n'ont épargné aucun habitant* ». – Renouvellement de la municipalité (f° 171). – Requête à l'évêque en nomination d'un secondaire à l'église (f° 173v°). **1782.** – Réparations au four communal. – Te deum et feu de joie à l'occasion des victoires en

BB 5-A & BB 5-B

Amérique (13 janvier) (f° 178). – Remplacement de l'ermite de la Sainte Baume, décédé (10 mars) (f° 177). – Réparations aux vitres de l'église (f° 178). – Nomination d'experts pour la réception des travaux du nouveau cimetière (f° 178v°). – Réparations à la maison curiale (2 avril) (f° 179). – Refus de députer à l'assemblée de la viguerie convoquée le 16 mai, puis sur changement d'avis, désignation d'un député (12 mai) (f° 182v°). – Protestation contre le projet de la communauté de Fréjus de dériver le torrent du Reiran dans l'ancien port, les eaux, en cas de tempête, devant nécessairement se déverser dans le territoire de Saint-Raphaël (f° 183). – Ordonné : de vendre aux enchères l'ancienne maison curiale (13 juin) (f° 184). – de rechercher dans les archives le texte du testament de M. de Castellane, évêque de Fréjus, d'après lequel il laisse des fonds pour hospitaliser gratuitement les malades de Saint-Raphaël dans l'hôpital de Fréjus, la supérieure refusant de les recevoir (22 août) (f° 187). – Achat d'une trompette pour le valet de ville (3 novembre) (f° 189v°). – Nomination de commissaires pour élaborer un règlement communal qui n'a jamais été rédigé (f° 193). – Renouvellement de la municipalité (f° 193v°). – Remplacement de la bière pour les morts « *entièrement pourrie* » (24 décembre) (f° 196). **1783.** – Ordonné de creuser le lit obstrué de la Garonne dans lequel se déverse le torrent de Pédégau, à la demande de M. Denigris, de Fréjus, propriétaire de la terre noble dite de la Palu (4 mai) (f° 199v°). – Ordonné de dresser le devis de la construction d'un four « *à la marine* » (21 septembre) (f° 206). – Renouvellement de la municipalité (f° 210). – Remplacement du valet de ville désobéissant et inexact (26 décembre) (f° 212v°).

1775-1783

BB 5-B Délibérations communales.1784-1790.

Registre, in 4°, 449 feuillets, papier

[Anciens registres BB21 à BB29 inclus]

[La pagination du registre (encre marron) ne correspond pas à celle établie dans l'inventaire. Afin que les folios indiqués en référence dans l'inventaire correspondent à ceux du registre, leur numérotation est indiquée au crayon gris entre [] en haut de page]

1784. – *Te Deum* et feu de joie à l'occasion de la paix (f° 213). – Remplacement du valet de ville précédemment nommé : trop âgé pour remplir ces fonctions (11 janvier) (f° 213v°). – Mission aux consuls de nommer un maître d'école aux gages de 100 livres, la communauté en étant privée depuis longtemps. – Requête à l'évêque en nomination d'un secondaire (8 février) (f° 214v°). – Nouvelle requête portant que la population comprend 500 personnes de communion, 60 enfants de 7 à 14 ans et 75 de moins de 7 ans (21 mars) (f° 217v°). – Achat d'un pressoir à vis pour les raisins, lequel on louera aux particuliers (f° 224v°). – Nomination d'un « *clerc* », qui moyennant 100 livres sonnera les cloches pour le service du culte et servira d'enterre-morts (29 juin) (f° 226). – Nomination comme maître des écoles de M. Bareste, de Fréjus, aux gages de 120 livres (f° 227v°). – Ordonné de dresser un devis pour le creusement d'un second puits (26 septembre) (f° 229v°). – Ordonné de se conformer à l'ordonnance de l'Intendant n'accordant que 40 livres de gages au maître d'école (f° 231). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 232). **1785.** – Réparation à la toiture de l'hôtel de ville, etc. (f° 236). – Ordonné de rechercher le texte du testament de l'évêque Ondedeï pour que les 57 livres 15 sous du revenu de son legs soient distribués selon ses intentions, le curé actuel répartissant cette somme à sa fantaisie, alors qu'elle ne devrait l'être qu'après avis d'un bureau de charité (8 janvier) (f° 236v°). – Ordonné de distribuer aux indigents les fonds susmentionnés, en présence du curé, s'il y consent, et sans lui en cas de refus, le tout à la suite d'un incident survenu récemment dans l'église à ce sujet (f° 238). – Allocation de 3 livres pour son logement et le local de la classe à M. Bareste qui accepte les 40 livres de gages

BB 5-B

accordés par l'Intendant. – Nomination de commissaires pour élaborer un règlement communal (16 janvier) (f° 239). – Mission aux consuls de se procurer un règlement paroissial diocésain (30 janvier) (f° 242v°). – Note d'un règlement communal dont l'homologation sera demandée (f° 245). – Ordonné de s'entendre avec un horloger pour la fourniture et l'installation d'une horloge (f° 244v°). – Révocation de M. Laurens, médecin, dont on se plaint, et missions aux consuls d'en choisir un autre qui saura remédier « *aux maux annuels auquel ce lieu est sujet* » (27 février) (f° 247). – Choix comme médecin, de Nicolas Gavot, docteur en médecine, du Puget (20 mars) (f° 248). – Révocation et remplacement du valet de ville désobéissant [20 mars] (f° 251v°). – Règlement des honoraires de M. Paschalis, curé, qui a célébré la messe à la Sainte Baume, le dimanche précédent, conformément à un ancien vœu de la communauté ; bien qu'il n'ait pas consenti à accomplir toutes les cérémonies accoutumées, ce dont on lui demandera explication (5 mai) (f° 257v°). – Rédaction d'un mémoire au sujet des différends entre la communauté et M. Paschalis, curé (12 juin) (f° 260). – Ordonné : de désinfecter avec du vinaigre, comme on le pratique ailleurs, les eaux stagnantes de l'embouchure de la Garonne d'où proviennent les épidémies (7 août) (f° 264) ; de faire au banc des consuls et des conseillers, dans l'église, les réparations nécessaires, attendu qu'il est « *fréquenté journellement par toutes sortes de personnes qui y laissent différentes ordures* » (18 septembre) (f° 265v°). – Réparation à l'ancienne maison curiale (9 octobre) (f° 268). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 270v°). **1786.** – Ordonné, après lecture d'une consultation, de poursuivre en justice M. Paschalis, curé (8 janvier) (f° 274v°). – Requête au sujet de la dégradation du chaudron qui sert au public pour la teinture des filets (19 février) (f° 276v°). – Ordonné de « *présenter* » à Draguignan sur la requête des recteurs de l'Œuvre de la Charité qui réclament le versement dans leur caisse des sommes parvenant du legs Ondedeï (5 mars) (f° 278v°). – Refus de faire faire à la maisoncuriale les réparations demandées par M. Savournin, curé, parce qu'elles sont « *locatives* » (2 avril) (f° 283). – Vote de l'imposition annuelle (f° 287). – Nomination de 2 commissaires pour classer les archives communales (21 mai) (f° 294). – Verbal d'opinion sur la proposition d'exclure les forains du conseil, à l'exception de l'auditeur des comptes forains (9 juillet) (f° 296). – Ordonné de procéder à un nouvel encadrement des biens (9 juillet) (f° 298). – Prestation du serment de M. Bus, greffier, remplaçant M. Reverdis, malade (8 septembre) (f° 304v°). – Avance de 600 livres au fermier de la boucherie (17 septembre) (f° 305v°). – Nomination d'un ermite à la Sainte Baume [Augustin Calvy], l'ermitage étant abandonné depuis un an (29 octobre) (f° 306 v°). – Ordonné de dresser un devis de réparation à la muraille de la tour du clocher, écroulée, sur une longueur de 1 ou 2 pans, par suite des pluies (19 novembre) (f° 308v°). **1787.** – Démission de M. Reverdit cadet, greffier, et remise par lui de documents énumérés (3 janvier) (f° 313v°). – Transcription de lettres de provision de viguier en faveur de Joseph Bathélémy Anglès, notaire de Fréjus (f° 316). – Conseil général au cours duquel un forain soulève de nombreuses difficultés, notamment sur le droit qu'ont les assistants de délibérer, ce qui amène l'intervention continuelle du viguier (21 janvier) (f° 317v°). – Nomination d'un greffier et d'un valet de ville (4 février) (f° 322v°). – Transcription de requête, décret et arrêt du Parlement portant que les conseils convoqués pour régler les affaires entre la communauté et le seigneur seront autorisés par, Joseph François Reverdit, avocat de Fréjus, les officiers du seigneur étant frappés de suspensions légitimes (f° 325v°). – Requête à l'évêque en nomination d'un viguier, habitant à Saint-Raphaël, les affaires et le bon ordre souffrant de ce que le viguier actuel réside à Fréjus (11 mars) (f° 328v°). – Vote de 2 000 livres en faveur des experts chargés de la réfection du cadastre (f° 330v°). – Mission aux consuls de nommer un « *piéton* » qui, moyennant 18 livresira 4 fois la semaine, chercher les lettres au bureau de poste de Fréjus (26 mars) (f° 331). – Nomination de commissaires pour rédiger un mémoire sur la reprise possible des terres franches de tailles, possédées par M. Giraud, sieur d'Agay,

BB 5-B

ancien officier de marine, ou sur leur encadrement (f° 336). – Requête à l'évêque en interdiction de continuer la construction commencée d'un édifice sur la petite place, ce qui « *bornerait le passage pour aller à l'église et à l'Hôtel de ville* » (13 mai) (f° 339v°). – Ordre aux marguilliers du Saint Sacrement de faire réparer la « *teinturière* » actuelle des filets pour bénéficier du produit de l'exploitation, quitte à MM. Clérian et Isnard de construire un « *édifice* » à portée des pêcheurs (3 juin) (f° 342). – Transcription de lettres de viguier en faveur de Benoît Péron, bourgeois de Saint-Raphaël (f° 345). – Requête en injonction à MM. Clérian et Isnard, négociants, d'enlever les « *terres, sables ou débris de la soude* » de leur « *savonnière* » qui nuisent à la « *teinturière* » des filets (22 juillet) (f° 350). – Refus de nommer une « *demoiselle d'un âge consommé* » pour remplir les fonctions de maître d'école, qu'on ne peut se « *procurer* » (9 septembre) (f° 351v°). – Mise aux enchères des fermes du « *deffens* » du Cap Roux, du « *grand escandail* » et de la trésorerie (30 septembre) (f° 354). – Ordonné que les experts du nouveau cadastre ne commenceront leurs travaux qu'en avril ou mai prochain, attendu « *l'état de détresse de la communauté* » (11 novembre) (f° 361). – Députation à l'assemblée de la viguerie convoquée le 21 (19 décembre) (f° 363v°). – Mesure pour recouvrer les 600 livres avancées au boucher, lequel est insolvable (f° 364v°). – Approbation de transaction avec M. Paschalis, ancien curé (f° 365). – Paiement de particuliers qui allèrent, avec les habitants de Fréjus, donner la chasse à des voleurs dans les bois de l'Esterel. – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 365v°). **1788.** – Vente de drap de lit et de paillasses ayant servi jadis aux canonnières garde-côtes (13 janvier) (f° 369v°). – Mission aux consuls de faire des « *perquisitions* » chez certains habitants de Saint-Raphaël et de Fréjus pour recouvrer des documents communaux (10 février) (f° 373). – Nomination de commissaires pour la reprise de terres communales au quartier du Grenouiller, usurpées par un particulier (9 mars) (f° 374v°). – Disposition de mettre fin au procès avec MM. Clérian et Isnard, au sujet de la teinturerie des filets (25 mars) (f° 377v°). – Invitation à Joseph Louis Jourdan, architecte, de vérifier la « *nature et la qualité* » des réparations à la tour du clocher (f° 379v°). – Vœu en faveur du maintien du « *tour de rolle* » au sujet de la députation des communautés des vigueries aux Etats (20 avril) (f° 380v°). – Ordonné de loger les soldats qui seront envoyés pour faire des battues dans les bois pour tuer les « *bêtes féroces* » qui ravagent le territoire (f° 388). – Mise aux enchères du curage du puits et des fermes communales (27 juillet) (f° 388v°). – Mission aux consuls de poursuivre les particuliers qui ont fait des coupes de bois dans le « *défens* » (2 novembre) (f° 395v°). – Renouvellement de la municipalité (26 décembre) (f° 397). **1789.** – Réparations au pont de la Dragonnière (f° 400). – Mission aux consuls de nommer un remplaçant à M. Gavot, médecin, démissionnaire. – Achat d'un missel pour la chapelle de la Sainte Baume (2 février) (f° 400v°). – Nomination par l'assemblée générale des habitants de 2 députés à l'assemblée de la Sénéchaussée de Draguignan (Jean Baptiste Villy, 1er consul et Michel Bléoud, receveur des fermes du Roi) et rédaction du cahier des doléances (f° 403). – Nomination comme médecin, aux gages de 200 livres de Jean François Péroncelly, docteur en médecine de la faculté de Montpellier (22 mars) (f° 405v°). – Transcription du cahier des doléances précité : réforme du code civil et criminel, suppression des justices seigneuriales, des lettres de cachet, de la vénalité des charges, convocation des États généraux tous les 5 ans, etc. (f° 406v°). – Demande à l'Intendant d'attribuer à la Communauté 150 charges de blé du magasin de Saint-Tropez, quantité nécessaire aux habitants jusqu'à la prochaine récolte (5 avril) (f° 410). – Dépôt de la minute du nouveau cadastre (9 juin) (f° 421). – Ordonné de souscrire « *pour le procès-verbal* » de l'Assemblée nationale tout seulement du dix-sept juin dernier (23 août) (f° 425v°). – Établissement d'une « *milice nationale* » et nomination des officiers (f° 430v°). – Achat d'une « *soutane* » pour l'ermite de la Sainte Baume (18 octobre) (f° 431). – Paiement du drapeau de la milice, [50] livres (f° 433). – Don patriotique de 900 livres – Encadrement des biens privilégiés. – Ordonné que les pigeons ne voleront librement qu'en décembre,

BB 5-B

janvier et février (f° 433v°). – Remplacement des chaperons, hors d'usage, les nouveaux devant avoir les mêmes couleurs que celles des « *chaperons de la province* » (15 novembre) (f° 434). – Suspension des élections communales (6 décembre) (f° 437). **1790**. – Vœu que Fréjus soit désigné comme chef-lieu de district (10 janvier) (f° 440v°). – Election de la nouvelle municipalité : Michel Bléoud, maire ; Jean Baptiste Savournin, curé, procureur de la Commune (24 février) [f° 446].

1784-1790

SÉRIE CC 1594–1790
Finances, Impôts et Comptabilité

CC 1-2 Cadastre. – Livres terrier.

[Les cahiers CC 1 et CC 2 ont été réunis en un seul volume (CC 1 – 2) lors de leur restauration en 1993]

CC 1 Cadastre. XVI^e siècle.**Cahier grand, in 4°, 57 feuillets, papier**

Cadastre.[manquent les 5 premiers feuillets]. Biens à la Calade, aux Luquettes, « à las Gaysieros », « à la Gardio » (f° 7), « au rial de Val scuro », à Vallongue (f° 8), à la Traversière (f° 8v°), aux « Cortetas », à « l'iero peyrano » (f° 9), au Collet, au Peyron, « Supet de Gal » (f° 9v°), à Malpasset (f° 10), à Gondin (f° 11v°), au Borguet, aux Carrabières, à Femme morte (f° 12), à la Pélotière, à la Lauve (f° 12v°), à la Bastide, aux Arènes, à Agay (f° 14), aux Ferrières, à Aiguebonne, au « Dremont » (f° 14v°), aux Gaysières, à « Peyroserrade » (f° 15v°), « à la Cors », à la Collebasse (f° 16v°), « en Fontmorenque » (f° 17), à la Ville vieille (f° 18), à Camp Long, au Safranier (f° 18v°), au Moulin, à Peynier (f° 19v°), à la Gardiole, au Suveret (f° 20), à la Garonne (f° 21), à la « Peyreperuado » (f° 35), à « l'ubac del Rastel » (f° 35v°), au « Granholet » (f° 40), à Valbonette (f° 41), à Agay près de Sainte « Aguite » (f° 44).- Réception comme habitant d'Urbain Beloz (1538) (f° 47v°). – Biens de la confrérie de Saint-Esprit (f° 48v°) ; d'habitants de Fréjus (f° 49). – Note indiquant une mutation (1577).

[s.d.-1577]

CC 2 Cadastre. Répertoire alphabétique. 1594-1596.**(Liasse) Cahier grand in 4°, 90 feuillets, papier ; cahier in 8° oblong, 16 feuillets, papier**

[Lacune des folios 14, 47 et 51-54 constatée à la date du 10 juin 2008]

Experts : Hugues Garnier, Peyron Claret, Guillaume Mayol, François Martin, Anselme Hugue, Jean Spitalier. – Biens à la Palut, (f° 4), à Vallongue, à l'Aire Peyrone, au « Drémont » (f° 5), à la Callade, au Peyron, aux Ferrières (f° 5v°), « en gap de pin », à la Bastide (f° 6v°) ; à la Garonne, aux Gayssières (f° 7), aux Cours, à Agay, à Valbonnette, à la Colle (f° 7v°), au Vallon Vaquier (f° 8v°) au « Poux », à la « Font dou gras » (f° 10), au Rastel (f° 10v°), « en Peyron blavos » (f° 11v°), aux Luquettes (f° 12v°), à « l'andrano dal poux » (f° 14v°), à la Garonne (f° 16v°), au Vallon Lambert (f° 18), à la Peyguière (f° 21v°), au Moulin vieux (f° 22), à Notre-Dame (f° 22v°), à la Traversière (f° 23), à Sainte « Aguite » (f° 24), au Malpasset (f° 25), à Pierre Sarrade (f° 27), à « Lanboro » (f° 28), au Port (f° 28v°), à la Trailhe (f° 30), en « Areno grosso » (f° 30v°), à la Dragonnière (f° 31), à la Pellotière (f° 31v°), à la Lauve (f° 33v°), à Camp Long (f° 34), aux Claux, au Clausson (f° 38v°), aux Arènes (f° 39), au Pas de Gondin, « en Agae en ville vielhe » (f° 39v°), en Pérousset (f° 40), à la « Paret blanquo » (f° 41), « en Fremomorte » (f° 43v°), à la Loge, à Aiguebonne (f° 44), aux Cortètes (f° 46), en « Prat Baucoux » (f° 48v°).- Biens d'habitants de Fréjus (f° 57) Mutations (1596).

1594-1596

CC 3-4 Cadastre. – Livres terrier. Sans date-1622

[Les cahiers CC 3 et CC 4 ont été réunis en un seul volume (CC 3 – 4) lors de leur restauration en 1993]

CC 3 Cadastre. Commencement XVII^e siècle.**Cahier grand in 4^o, 39 feuillets, papier**

[Manque le 1^{er} feuillet]. Biens au « Léon », au Claux, à la Coste, au Pertuis (f^o 3), au Cap de Pin, à l'Aire, au « Drémond », à la Bastide, au Peyron, à la Callade, à la Palud, à Vallongue, aux Cours (f^o 3v^o), au Vallon Vaquier, au Puits, à Agay, au Castagnier (f^o 4), à « Lanboro », à Porrosset, « en l'isclé » d'Agay, au Rastel d'Agay, à « l'Androne » du Puits (f^o 4v^o), au Portail neuf, à l'Aire Peyronne (f^o 5), au Pin, à la Dragonière, aux Luquettes (f^o 5v^o), au Pas de Gondin (f^o 6), à « Fremo morte » (f^o 6v^o), au Vallon Lambert, à Saint Sébastien (f^o 7), aux Plaines (f^o 7v^o), au Portail vieux, au Collet, à Notre Dame (f^o 9), à Sainte « Aguitte » (f^o 10), au Suveret, à Pierre Sarade (f^o 10v^o), au Picard, à Aiguebonne, à Valbonette (f^o 11v^o), à la Tralhe (f^o 12), à la Dragonière (f^o 12v^o), à Malpasset, aux Pellotières, au Pas de la Vigne (f^o 13), à la Lauve, à la Traversière, (f^o 14v^o), aux Ferrières (f^o 15), à Can long (f^o 15v^o), au Vallon boyret (f^o 16), à l'Arène (f^o 16v^o), à Germon (f^o 18), à Terre neuve (f^o 19), à la « Font de Lespoade » (f^o 20), à la Peyguière (f^o 20v^o), à la Paret blanche (f^o 21v^o), au Clausson (f^o 22 v^o), à Pedegal (f^o 23), au Pontilhan (f^o 26v^o), « en Germon au fourt de la caux » (f^o 30v^o), à Combe vieille (f^o 31), aux 3 Collets, à la Russe, aux Gayssières (f^o 32), en Roussayvaux, aux Courtèles (f^o 35v^o), aux Peyres blaves (f^o 36) ; « en Agay en granolhe et à la Pomagrède », « en Prat Baucoux » (f^o 37v^o).

XVII^e siècle

CC 4 Cadastre. 1622-1639.**Cahier grand, in 4^o, 110 feuillets, papier**

Experts : Guillaume Mayol, Honoré Audier, Peyron Garcin, Jean Paulet, Antoine Roustan, Raymond Audier. – La livre cadastrale est égale à 400 florins.

Répertoire alphabétique. – Biens de Guillaume Mayol, viguier : maison, cazal, terres, vignes, prés à Agay, au Rastel, au Pas de la Vigne, à la Colle, au Dramont, à Pierres Blaves, aux Ferrières, à l'Aire Peyronne, aux Caus, au Peyron, à la Coste, aux Cours, à la Paret-blanche, à Notre Dame, au Puits, à la Pallut, à Vaulongue (f^o 1-3). – Autoine Roustan : patron : maison, poulailler, étable, terres, prés, jardins aux Pellonières, au Castellar d'Agay, au Vallon Vaquier, à Cap de Pin, à Aiguebonne, au Malpasset (f^o 12-14). – Jacques Camelin, viguier de Fréjus, maison « *Foro villo* » (f^o 18v^o). – Hugues Rostan : cazal au Pertuis, colle à « *Fremo morte* », plantier en « *Terre neufve* », vignes à la Font de l'Esponade, au Claus (f^o 31v^o). – Hoirs d'Antoine Audier : terres, vignes, prés, jardins à Agay, aux Arnauds, à la plage du Dramont, au Castagnier, à la Callade, aux Cours, à la Bastide, à la plage du Pin, à la Garonne (f^o 37-38v^o). – Autres biens aux Stagnoulx, au Lion, (f^o 54v^o), à l'Ambre (f^o 56v^o), au vallon Lambert (f^o 57), au Granolhet (f^o 60v^o), à Valbonette (f^o 61), au Suveret (f^o 62), aux Luquettes (f^o 62v^o), au Picart (f^o 64v^o), à Pédégal, à Camp-Long (f^o 65), à Gondin (f^o 67), à la « *Lauvo* » (f^o 68v^o), aux Tralhas (f^o 74v^o), aux Courtètes (f^o 75v^o), en Roussevaulx (f^o 76v^o). – Mutations (1633-1639).

1622-1639

CC 5, 6, 7, 8, 10. Cadastre. – Livres terrier. 1668-1786.

[Les cahiers CC 5, CC 6, CC 7, CC 8 et CC 10 ont été réunis en un seul volume (CC 5-8, 10) lors de leur restauration en 1993]

CC 5 Cadastre. Seconde moitié du XVII^e siècle .

Cahier grand in 4°, 17 feuillets, papier

Fragment de registre mentionnant les biens de Louis Espitalier, prêtre de Fréjus (f° 2), d'Esprit Autrand, cordonnier, aussi de Fréjus (f° 3v°) ; de Marguerite du Puget, dame d'Agay (f° 5), de Pierre Justin, prêtre de Saint-Raphaël (f° 6), de Jacques Anselme, avocat (f° 14). – Mutations (1662-1677).

Seconde moitié du XVII^e siècle

CC 6 Cadastre. 1700.

Cahier, in folio, 89 feuillets, papier

Experts : Jacques Audibert, notaire des Arcs. – Antoine Perreimond, bourgeois de Bargemon. – Biens de : François Augéry, bourgeois (f° 4) ; des hoirs de Jean Antoine Bernard, prêtre (f° 6v°) ; de François Borelly, sieur de Seillans (f° 9v°) ; des hoirs d'Honoré Brunel, sieur du Revest (f° 10v°) ; de Claude Destelle (f° 24) ; de M. d'Agay (f° 26-85) ; de Pierre-Joseph de Nigris (f° 27) ; de François Dautier, seigneur du Collet (f° 28) ; d'Honoré d'Espitalier, avocat, conseiller du roi et son procureur à Fréjus (f° 30) ; de Melchior Jullien (f° 45v°) ; de Jean Michel, marchand de Fréjus (f° 52) ; de Charles Maurin, potier (f° 54) ; d'Antoine Peiran, avocat (f° 62) ; de Joseph Pignon, prieur (f° 66) ; de Jean-Antoine Raybaud (f° 71v°) ; de Joseph Veirac, bénéficiaire (f° 82v°) ; – de la Vicairie ; – de Jean Villy, bourgeois (f° 83).

1700

CC 7 Cadastre. 1702-1765.

Cahier, in folio, 12 feuillets, papier

Extrait du cadastre de 1702 pris en 1765. – Biens de Pierre Antelmy, chanoine : bâtiment, jas, terre, pré « *pauvadours* », coteaux, messuguières au Gondin (f° 1). – de Jean François Achard, de Fréjus : colle et fontaine au Suveret (f° 2) ; – de Jacques Bléoud, receveur des fermes du Roi : magasin, terre aux Sablons (f° 3) ; – de Marianne Bermond, veuve de Jacques Burles (f° 6v°) [le reste en blanc].

1702-1765

CC 8 Cadastre. Fin du XVIII^e siècle.

(Liasse) 2 cahiers grands, in 4°, 10 feuillets, papier

Fragments de registre mentionnant des lieux aux Luquettes, à Arène-Grosse (f° 1), à la Lauve, au Peyron, à Aiguebonne (f° 1v°), à la Péouguière, à l'Arbitelle, des Luquettes (f° 2v°), à Pédégau, à Vaulongue (f° 3v°), au Picard, à Sainte-Anne (f° 4v°), à la Dragonnière (f° 5v°), à Notre-Dame (f° 9), à « *Peirseurade* » (f° 10). – Mutations (1765-1782).

Fin du XVIII^e siècle

[CC 9 est classé après CC 10]

CC 10 Cadastre. 1786.

Cahier, in 8°, 14 feuillets papier

Rapport par Paul Goiran, bourgeois de Trans, et Joseph François Reverdit fils cadet, de Fréjus, avocat en la cour, experts, concernant l'encadrement de « *propriétés, maisons, magasins et écuries* » ne figurant pas au cadastre de 1702. – Valeur des biens encadrés : 4 818 florins, le florin valant 25 sous et la livre cadastrale comptant 800 florins.

1786

CC 9 Cadastre. – Livres terrier. 1789-1824.

[Le registre CC 9 a été relié séparément des cahiers CC 5-8, 10 lors de sa restauration en 1993]

CC 9 Cadastre. 1789-1824.**Registre grand in 4°, 474 pages, papier**

Biens d'Arçon Léger, ménager : terres, vignes, à la Garonne, à Volongue ; total, 115 livres 12 sous (f° 4) ; d'André Honoré, patron : maison, près de l'église, terres, vignes, oliviers, figuiers, arbres fruitiers, au Pas de la Bastide, au Peiron ; total, 374 livres (f° 6) ; d'Augier Joseph, aubergiste : terres, figuiers, mûriers, vignes, oliviers à Maupasset, etc. ; total 624 livres 4 sous (f° 9). – des hoirs de Bernard Joseph, ménager : terres, vignes, arbres fruitiers, aux Arènes, aux Luquettes, etc. ; total, 235 livres 15 sous (f° 42) ; de Buisson André, écuyer, de Fréjus : verrerie à la Marine, 390 livres (f° 50) ; de M. Bléoud, receveur principal des fermes du Roi, terres à la Dragonnière, etc, total 140 livres 4 sous (f° 54). – Autres biens à la Palud (f° 59), au Suveret (f° 61), à Pédegau (f° 63), à Mauten (f° 68), à Descourt (f° 76), aux Couries (f° 77), aux Cours (f° 80), à Femme Morte (f° 83), à Pierre Sarrade (f° 84). – Biens de Joseph Clerion, de Draguignan, et de M. Isnard, son beau-fils : fabrique de savons à la Redoute, quartier du Pin, 1 327 livres 10 sous (f° 89). – Autres biens à Sainte-Anne, aux Petits Cours (f° 89 bis), au May (f° 91), aux Caux (f° 94), à Gondin (f° 99), aux Traversières (f° 103), à Notre-Dame (f° 104), à la Palud (f° 112), à Aigue Bonne (f° 115), à Vigne neuve (f° 116), au Saint-Esprit (f° 118), à la plage de « *Caudopin* » (f° 119), à Veillac (f° 135). – Biens de M. Chanterène, conseiller à Aix : maison à la Marine, 37 livres 10 sous (f° 139) ; de Crotte Thérèse : bastidon au « *Darmon* », etc. total 412 livres 10 sous (f° 147) ; des hoirs de « *messire* » M. Camelin, de Fréjus : bastide, etc, au Castellas, au Jasson (f° 149) ; terre à Colle Pastorelle (f° 150), à Camp Long ; total, 3130 livres 8 sous (f° 151) ; des hoirs de Dose Joseph, pêcheur : terre au Puits, etc. , total 234 livres 6 sous (f° 158) ; de Destelle Joseph, bourgeois : bastidon, pré, etc. , au chemin des Vertus ; total 866 livres 9 sous (f° 162) ; de Doze Pierre, tonnelier : maison, terres à l'Aire basse, au Pertuis, au Portail neuf, à la Calade, à la Colle de Saint Sébastien, etc. ; total 1685 livres 15 sous (f° 169) ; de M. d'Agay, de Draguignan : bastide, terres, etc. , au Rastel d'Agay, à Sainte « *Aguite* », à l'Espeitière, au Pas de la Vigne, etc. , total, 1866 livres 1 sous (f° 176). – Autres biens à Valbonnette (f° 184), au Ferraire (f° 186), à Terre Menude (f° 193), au Four (f° 199), à Harbilette (f° 205), à Pierre Blave (f° 207), au Portègue (f° 266), à Rousseiran (f° 272), à Pré Baucous (f° 275), à l'Aire Peironne (f° 280), à la Palud (f° 289), aux Cazaux (f° 292), à la Lauve (f° 294), aux Lions (f° 289), au Plan d'Agay (f° 300), aux Ferrières (f° 302), à la Péguière (f° 316), aux Vanades (f° 320), au Pas de la Bastide (f° 352). – Biens de M. Roland, notaire de Fréjus : terre au Suveret, 69 livres 4 sous (f° 377), de Jean-Baptiste Villy, bourgeois : maison à la grande rue, etc. ; total, 1 512 livres 4 sous (f° 415). – du prieuré de Saint Louis, 135 livres 14 sous (f°421), de Vian Jacques, ancien capitaine : bastide à Grenouillet, etc. total, 2 373 livres 9 sous (f° 424). – Note des experts, M. Roque et M. Gairan portant que le total des cotes est de 64 961 livres 10 sous (1789) (f° 427). – Répertoire alphabétique (f° 443). – Notes de mutations (an III, an XII, 1824).

1789-1824

CC 11 Cadastre. 1715-1753.

Réfection. (Liasse) 2 pièces papier (in folio)

Extraits de déclaration du Roi, d'arrêt de la Cour des Comptes de Provence concernant la réfection des cadastres (1715), l'observation des règles prescrites en vue de la dite réfection (1753).

1715-1735

CC 12 Cadastre. 1787-1789.

Réfection. (Liasse) cahier in 8°, 6 feuillets papier ; pièces papier

Convention entre la communauté de Saint-Raphaël et Saint-Antoine Goiran, expert de la province, François Roque, bourgeois, expert de la viguerie de Draguignan, portant qu'ils procèderont à la réfection du cadastre moyennant 2000 livres, plus les fournitures et les frais de séjour (1787). – Procès verbal de la remise du cadastre par les dits experts portant indications de la procédure suivie (1789).

1787-1789

CC 13 Cadastre. 1788.

Réfection. (Liasse) cahier in folio, 12 feuillets papier ; pièces papier

Extrait de signification à l'évêque de Fréjus et au maire de cette ville, portant que la communauté de Saint-Raphaël faisant procéder à la réfection du cadastre, il leur serait nécessaire de désigner un indicateur qui contrôlerait les opérations des experts dans la délimitation des « *terres vagues* ». – Copie du procès verbal de délimitation desdites terres.

1788

CC 14 Taxe perçue au nom du Roi. – Postes et messageries. 1642.

Brochure in 8°, 8 pages papier

Extrait du procès verbal d'adjudication, par les commissaires des domaines, des coches et carrosses des routes de Lyon, Bourgogne, Champagne et Picardie, aux conditions énoncées.

1642

CC 15 Taxe perçue au nom du Roi. – Tailles. 1643.

Brochure in 8°, 8 pages papier

Extraits d'édit, d'arrêts de la Cour des Comptes et de la Cour des Aides, concernant l'anoblissement par le roi, à l'occasion de son avènement, de deux « *personnes* » par généralité seulement, « *afin que nos autres sujets contribuables aux tailles n'en soient point ou fort peu surchargez* ». [Chemise constatée vide lors du récolement de 2008]

1643

CC 16 Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. 1750-1751.

Brochure in 8°, 8 pages papier

Extraits d'édit et d'arrêt du Parlement du Paris concernant la création d'une noblesse militaire dont les membres seront exempts de tailles leur vie durant.

1750-1751

CC 17 Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. 1778.

(Liasse) pièces papier

Extrait de délibération communale portant de consulter 2 avocats pour savoir si la communauté est fondée de racheter le « *défens* » en Cap Roux, aliéné par elle en franchise de taille, en 1646, à Vincent de Roux, seigneur d'Agay, ou si le seigneur actuel aura la liberté de les faire encadrer sans les rétrocéder.

1778

CC 18 Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles et impositions. 1785-1786.

(Liasse) 4 pièces papier (in folio)

Circulaires des Procureurs du pays concernant l'envoi d'un modèle de la délibération à prendre en mai pour le vote de l'imposition des deniers du Roi et du pays. – Modèle portant que la communauté doit payer pour l'imposition ordinaire 1122 livres 10 sous pour 1 feu ¼ à raison de 906 livres par feu ; pour les trois vingtièmes, 322 livres ; pour le taillons, fouage et subside, 49 livres 18 sous ; pour l'entretien des bâtards, 36 livres ; pour l'abonnement des droits de latte et inquant, 3 livres 15 sous (1786).

1785-1786

CC 19 Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. 1789.

Cahier in 8°, 4 feuillets papier

Encadrement des biens privilégiés. – Rapport d'encadrement par Joseph François Reverdit, fils cadet, de Fréjus, avocat et Laurent Bus, secrétaire de la communauté de Fréjus, des biens de Jean Joseph Meiffredy, bénéficiaire de la cathédrale de Fréjus, prieur de Saint-Louis, et de ceux de la cure de Saint-Raphaël.

1789

CC 20 Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. 1789-1790.

(Liasse) 5 pièces papier

Encadrement des biens privilégiés. – Experts comparant, concernant l'encadrement des biens de François de Giraud, sieur d'Agay, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis, par Joseph François Reverdit, fils cadet, avocat, de Fréjus, et Joseph Pons Bernard, de Trans.

1789-1790

CC 21 Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. 1790.

Cahier in 8°, 12 feuillets papier

Encadrement des biens privilégiés. – Rapport d'encadrement par Joseph Honoré Léonce Sièyes, receveur des domaines, de Fréjus et Joseph François Reverdit, fils cadet, avocat, aussi de Fréjus, des droits fonciers de l'évêque de Fréjus évalués à 10 328 livres 4 sous. [Chemise constatée vide lors du récolement de 2008]

1790

CC 22 Taxes perçues au nom du Roi. – Tailles. – Comptabilité. 1719.

(Liasse) pièce papier (in folio)

Extrait d'arrêt de Conseil d'État concernant le règlement des comptes des receveurs des vigueries et leur remise par trimestre au Trésorier de la province

1719

- CC 23 Taxes perçues au nom du Roi. – Dixième. 1711.**
(Liasse) pièce papier (in folio)
Circulaire de l'Intendant portant que le contingent de la communauté est de 22 livres.
1711
- CC 24 Taxes perçues au nom du Roi. – Droits de contrôle des actes, du petit scel et des nominations laïques. 1715.**
(Liasse) pièce papier (in folio)
Circulaire des Procureurs du pays indiquant l'état des sommes qui doivent être payées par les vigueries de la province.
1715
- CC 25 Taxes perçues au nom du Roi. – Contrôle, centième denier, etc. 1763.**
Brochure in 8°, 115 pages papier
4° suite des décisions concernant le recouvrement des droits.
1763
- CC 26 Taxes perçues au nom du Roi. – Contrôle, centième denier, etc. 1764.**
Brochure in 8°, 271 pages, papier
5° suite des décisions sur l'enregistrement des baux à ferme des Communautés.
1764
- CC 27 Taxes perçues au nom du Roi. – Contrôle, centième denier, etc. 1785.**
Brochure in 8°, 144 pages papier
23° suite des décisions concernant le recouvrement des droits.
1785
- CC 28 Taxes perçues au nom du Roi. – Droits sur les grains et légumes. 1719.**
(Liasse) pièce papier (in folio)
Extrait d'arrêt du Conseil d'État portant exemption de tous droits sur les grains et légumes
« *qui se transporteront dans les différentes provinces du Royaume* ».
1719
- CC 29 Taxes perçues au nom du Roi. – Trésor public. – Monnaies. 1719.**
(Liasse) pièce papier
Copie de lettres des consuls de Draguignan concernant la diminution de la valeur des espèces.
1719
- CC 30 Taxes perçues au nom du Roi. – Capitation. 1761.**
(Liasse) pièce papier (in folio)
Circulaire de l'Intendant concernant l'établissement d'un rôle où les taxes, au dessus de 24 livres payées en 1759, seront doublées pour 1760 et 1761. [Chemise constatée vide lors du récolement de 2008]
1761

CC 31 Comptes trésoraires. 1560-1562.**Cahier in 16, 24 feuillets papier**

Barthélemy Claret ; trésorier (1560-1561).

Recettes : rente du four, 6 florins (f° 3) ; rêve du pain, solde, 4 florins (f° 4). – Dépenses : collation des consuls et des conseillers, 4 gros (f° 7v°) ; gages d'un gardien du Dramont, 3 florins 4 gros (f° 8). – Paiement de la taille des pierres du four, 1 écu (f° 9). – Achat d'un registre pour les délibérations du conseil, 5 gros (f° 11v°). – Gages d'un gardien « *pour lousTurcz* », 5 gros (f° 12). – Frais de garde à Cavailhon, 11 gros (f° 15v°). – Procès verbal : de clôture (f° 16v°) ; de paiement de reliquat (1562) (f° 23v°).

1560-1562

CC 32 Comptes trésoraires. 1565-1568.**Cahier in 8°, 22 feuillets papier**

Relevé d'arrérages perçus par les exacteurs de la taille : Jean Magnan, (1565), Melchior Autrand, Michel Pullet, Michel Martin (1566), Melchior Preyre (1568).

1565-1568

CC 33 Comptes trésoraires. 1567-1568.**Cahier in 16, 32 feuillets papier**

Barthélemy Brun, trésorier.

Recettes : Rêve du pain, 8 florins ½ (f° 3). – Ferme du four, acompte, 7 florins ½ (f° 3v°) ; de la boucherie, acompte, 7 écus d'Italie (f° 4). – Dépenses : gages du greffier, solde, 4 florins (f° 13) ; frais de députation à Draguignan au sujet de l'affaire de M. de Juillans, 2 florins (f° 14). – Gages du gardien du « *dévens* », 2 florins (f° 15v°). – Collation à l'occasion de l'arrentement du four, 4 gros (f° 16) : « *Disnar* » du greffier qui vint pour « *mètre en rôle les principaulx de la ville* », 2 gros (f° 17). – Gratification au greffier de Fréjus venu pour la « *crido de la paciffication* », 8 sous (f° 18). – Gages d'un syndic, 5 florins (f° 18v°).

1567-1568

CC 34 Comptes trésoraires. 1583-1584.**Cahier grand in 4°, 24 feuillets papier ; pièce papier**

Honorat Bon, trésorier (1583-1584).

Dépenses : Dépens à Michel Thibert, de Saint-Raphaël, 17 florins 6 sous (f° 1). – Réparations aux « *pallamelles* » du portail par Pascal « *Lou Fabre* », 16 sous (f° 1v°). – Collation à l'occasion de l'arrentement du four, 19 sous (f° 2v°). – Présent de poisson à l'évêque de Fréjus, 5 florins (f° 3). – Gages d'un consul, 5 florins. – Subvention à la confrérie du Saint-Esprit, 30 sous (f° 4) ; criée pour faire curer le grand vallon de Vallongue et nettoyer les chemins, 1 sous (f° 6). – Gages d'un gardien du Dramont, 9 florins (f° 6v°). Total, 407 florins 3 sous. – Procès verbal de clôture (1585) (f° 7v°). – Recettes : taille, acompte, 28 florins (f° 12) ; rêve de l'huile, 15 florins (f° 14) ; total, 451 florins 8 sous (f° 14v°). – Quittance (1584).

1583-1584

CC 35 Comptes trésoraires. 1588-1598.**Registre in 4°, 44 feuillets papier**

[Lambeau de parchemin enluminé (XVI^e siècle ?) inclus dans la reliure de la 4^e de couverture]

Etienne Audier, trésorier (1588-1589).

Recettes : ferme des poids et mesures, 1 semestre, 12 florins 6 sous ; vente de bois du « *défens* » du Cap-Roux, 733 florins 4 sous. – Rêve du pain, 25 florins (f° 1). – Ferme du

CC 35 à CC 37

four, acompte, 40 florins (f° 1v°) ; total, 1 042 florins 8 sous (f° 2). – Dépenses : gages du « *sergent* », 1 semestre 43 florins 6 sous ; d'un garde de la santé 19 florins 6 sous (f° 11v°). – Remboursements aux particuliers qui ont nourri des soldats de la compagnie de M. d'Aups (f° 12). – Gratification auxdits soldats pour les faire déloger, 200 florins (f° 13). – Gages des soldats « *à la porte* », 1 florin chacun (f° 16v°) ; total, 1 019 florins 9 sous 2 liards. – Procès verbal de clôture (1590) (f° 19v°). – Compte d'Antoine Mayol, consul faisant fonctions de trésorier après le décès d'Etienne Audier. – Recettes : emprunt à Marguerite Bermond, de Fréjus, 40 écus (f° 21) ; taille, acompte, 25 florins 4 sous (f° 21v°). – Dépenses : distribution d'argent aux soldats du capitaine Honoré Henric, de Grasse, 50 florins. – Construction d'un pont-levis au portail vieux, 4 florins (f° 22). – Location de sacs à la confrérie du Saint-Esprit pour mettre de la farine, 1 florin 3 sous (f° 24). – Gages d'un consul, 20 florins (f° 25). – Procès verbal de clôture (1590) (f° 25v°). – Comptes d'Huguet Garnier, consul (f° 26v°) ; d'Antoine Martin (f° 27v°). – Quittance (1598) (f° 30v°).

1588-1598

CC 36 Comptes trésoraires. 1589-1590.

Cahier grand in 4°, 42 feuillets, papier

Johannon Pollet, trésorier [manquant les 2 premiers feuillets].

Recettes : taille de 10 florins par livre cadastrale perçue par Pierre Claret, acompte, 15 florins (f° 3). – Ferme : des poids et mesures, 4 florins à compte de 14 (f° 4) ; du four, 29 florins à compte de 58 (f° 5) ; total, 4 275 florins (f° 5v°). – Dépenses : achat de 2 mains de papier à Fréjus, 4 sous (f° 16). – Collation à l'occasion d'enchères, 23 sous. – Fourniture de viande au sieur de « *la Bovario* », 6 florins 5 sous (f° 16v°). – Réparation à la serrure de la « *caisse* » de la commune où sont déposées les archives, 7 sous (f° 17). – Achat de chandelles pour faire des rondes, 7 sous 2 gros (f° 20v°). – Frais de subsistance de soldats transportant des munitions de guerre dans une barque, 10 florins (f° 21). – Paiement de pain distribué aux 35 soldats en Cap Castou, envoyés à Saint-Raphaël par M. de la Valette, 30 sous (f° 22). – Gages du garde du Dramont, 8 florins (f° 27v°). – Gratification à des particuliers qui ont abattu les « *barris* » de la ville suivant l'injonction de N de la Valette, 10 florins (f° 29v°). – Gages de 4 gardes de nuit « *à cause des galères qui ont passé* », 4 sous chacun (f° 30v°). – Frais de députation à Draguignan, auprès de M. de la Valette, 6 florins 8 sous à raison de 20 sous par jour (f° 31). – Présent d'« *une liepyre* » à M. de Mandeville, gouverneur de Fréjus, 15 sous (f° 31v°). – Gages d'un garde de l'église, 12 sous ½, alias 1 florin 2 gros (f° 33v°) ; du greffier, acompte, 4 florins (f° 35v°) ; total, 4316 florins 10 sous 9 deniers. – Procès verbal de clôture (1591) (f° 42).

1589-1591

CC 37 Comptes trésoraires. 1598-1600.

Cahier grand in 4°, 18 feuillets papier

Etienne Peyre, trésorier (1598-1599).

Recettes : rente du « *deffend* », 7 écus à compte de 10 (f° 1) ; vente de 4 charges de blé, 12 écus 48 sous (f° 1v°) ; ferme du four, 12 écus pour solde de 38 (f° 2v°) ; total, 307 écus 27 sous (f° 3v°). – Dépenses : gages du garde de la « *sanytat* », acompte, 1 écu (f° 6). – du greffier, acompte, 3 écus (f° 7). – Subvention à la confrérie du Saint-Esprit, 12 écus (f° 8v°). – Curage du puits communal, 1 écu (f° 9) ; – Réparations au four, 32 sous (f° 12v°). – Gages d'un consul, 4 écus (f° 15) ; total 178 écus 45 sous 3 deniers. – Procès verbal de clôture (1600) (f° 17).

1598-1600

CC 38 Comptes trésoraires. 1714.

(Liasse) pièce papier

Vincent Burle, trésorier.

Pièce à l'appui (manque le compte). – Note mentionnant la remise de divers mandats.

1714

CC 39 Comptes trésoraires. 1736.

(Liasse) pièce papier

M. Pastouret, trésorier.

Pièce à l'appui (manque le compte). – Mandat de 3 livres en faveur de Pierre Martin, trompette de Fréjus qui, pendant l'année, a « *proclamé les enchères et les conseils* ».

1736

CC 40 Comptes trésoraires. 1740.

(Liasse) pièce papier

Barnabé Roux, trésorier.

Pièce à l'appui (manque le compte). – Mandat de 11 livres 2 sous pour le « *creusage du puispublic* »

1740

CC 41 Comptes trésoraires. 1744.

(Liasse) pièce papier

N. Maille, trésorier.

Pièce à l'appui (manque le compte). – Quittance d'une livre 10 sous, montant de la capitation de César Bœuf, de Saint-Raphaël.

1744

CC 42 Comptes trésoraires. 1773.

(Liasse) pièce papier

Joseph Louis Jourdan et Joseph Doze, trésoriers.

Parcelle, mandat, quittance concernant la confection d'un habit et la fourniture de souliers à l'ermite de la Sainte Baume, en tout 41 livres 3 sous.

1773

CC 43 Comptes trésoraires. 1790.

(Liasse) pièce papier

M., trésorier.

Pièce à l'appui (manque le compte). – Note relative aux frais de députation de MM. Bléoud et Villy à l'assemblée de la viguerie de Draguignan et du second à la fédération de Brignoles et à l'assemblée électorale de Toulon.

1790

CC 44 Comptes trésoraires. – Ferme de la trésorerie. 1787.

(Liasse) 3 cahiers in 8°, 14 feuillets papier

Extrait d'acte de bail de ladite ferme en faveur de François Allongue, muletier, de Saint-Raphaël, pour une durée de 3 années à partir du 1^{er} janvier 1788.

1787

CC 45 Octrois, etc. – Verbaux d'enchères. 1786-1790.**Cahier in 8°, 50 feuillets papier**

Creusage du puits public (f° 1). – Ferme : de la boucherie et du vin (1786) (f° 2v°) ; de l'injonction de la tasque (f° 7v°). – Arrentement des herbages du Cap-Roux ; ferme : du « *grand escandail* » ; de la trésorerie (1787) (f° 18v°). – Réparations à la maison curiale (1789) (f° 40).

1786-1790

CC 46 Octrois, etc. – Verbaux d'enchères. 1763-1786.**(Liasse) 8 cahiers in 8°, 328 feuillets papier**

Ferme : du four à pain ; du « *grand escandail* » (1763) (f° 1) ; de l'exaction de la taille (1764) (f° 6v°). – Réparation de l'église (1765) (f° 17v°). – Ferme : de l'imposition de la tasque (1766) (f° 33) ; du « *vin étranger* » (f° 57v°). – Curage du puits (1767) (f° 63). – Réparations à l'ermitage de la Sainte Baume du Cap Roux (1768) (f° 76). – Ferme : des herbages et ramages (1769) (f° 103) ; de la boucherie (1770) (f° 118). – Réparations à la maison curiale et au four (1772) (f° 132v°). – Ferme de la boulangerie, de la vente de l'huile et de l'eau de vie (1776) (f° 214). – Construction du pont de la Dragonnière (f° 231). – Nivellement du terrain du nouveau cimetière (1781) (f° 256v°). – Réparations : au four à pain, au vitrage et au tambour de l'église (1783) (f° 274) ; à la maison de ville, aux ponts du grand chemin, à l'aire Sainte-Anne (1784) (f° 307). – Ferme de la boulangerie (1785) (f° 320). – Arrentement de l'ancienne maison curiale (1786) (f° 326).

1763-1786

CC 47 Octrois, etc. – Baux, etc. 1712-1715.**Cahier in 8°, 50 feuillets papier**

Ferme : de la boucherie (1712) (f° 1), du four à pain (f° 3v°) ; de la tasque (f° 5). – Achat de 26 charges de blé annone et de 7 charges de blé mitadier pour 724 livres à l'homme d'affaires de l'évêque de Fréjus (f° 10v°). – Emprunt de 200 livres à Raphaël de Camelin, conseiller secrétaire du Roi, receveur des décimes à Fréjus (1713) (f° 11v°). – Ferme de la boulangerie, de l'huile et de l'eau de vie (f° 15). – Emprunt de 500 livres à François Borelly, seigneur de Seillans et de Saint-Julien (1714) (f° 25v°). – Ferme de l'« *escandail* » et de la rève du poisson (f° 30). – Quittance de 724 livres en faveur de la communauté par Jean Morel, agent d'affaires de l'évêque de Fréjus (1715) (f° 33v°).

1712-1715

CC 48 Octrois, etc. – Baux, etc. 1785-1791.**(Liasse) 2 cahiers in 8°, 100 feuillets papier**

Réparations à l'hôtel de ville, à l'aire Sainte-Anne, aux 2 ponts de la Garonne (f° 1). – Ferme du vin (f° 2v°). – Arrentement de l'ancienne maison curiale (f° 7v°). – Ferme : de la boucherie (f° 10) ; de la boulangerie, de la vente de l'huile et de l'eau de vie (f° 15) ; du four à pain (1785) (f° 19v°) ; de l'imposition de la tasque (f° 30v°). – Excavation et enlèvement de sable devant divers magasins (f° 41). – Ferme de la trésorerie (f° 46v°), du « *grand escandail* » (f° 50) ; des herbages du « *dévens* », du Cap-Roux (1787) (f° 53). – Réparations à la maison curiale (1789) (f° 74v°). – Ferme du vin (f° 76v°), de la boucherie (1790) (f° 80) ; de l'imposition de la tasque (1791) (f° 91).

1785-1791

CC 49 Octrois. 1787.

(Liasse) pièce parchemin

Extrait d'arrêt de la Cour des Comptes autorisant la communauté à imposer un droit de tasque au septain sur les « *semés* » des « *deffends* ».

1787

CC 50 Dettes. 1599.

Cahier in 4°, 30 feuillets papier

Extrait de procès-verbal, par Pierre Maty, lieutenant particulier au siège de Draguignan, de réduction d'actes contractés par la communauté de Saint-Raphaël. – Créanciers : Antoine Menjaud, de Fréjus (f° 2v°), Michel Bailhon, de Fréjus (f° 3v°), feu Jean Espitallier, de Saint-Raphaël (f° 5), Barthélemy Martin, maréchal de Fréjus (f° 7v°), capitaine Honoré Coste, de Fréjus ; capitaine François de Nigris (f° 8v°) ; Laurent Roudeilhac (f° 11) ; Guillaume Mayol, viguier de Saint-Raphaël (f° 11v°), Antoine Jaume, de Fréjus (f° 20), etc.

1599

SÉRIE DD 1748–1793

Biens Communaux. – Eaux et Forêts. – Travaux publics. – Voirie

DD 1 Propriétés communales.– Forge. 1748.

(Liasse) pièce papier

Extrait de délibération communale portant d'acquérir de Henri Cauvière, de Seillans, une enclume pour le prix de 175 livres.

1748

DD 2 Administration forestière. 1763.

Cahier grand, in 8°, 6 feuillets parchemin

Extrait d'arrêt du Parlement autorisant les habitants de Saint-Raphaël à couper, pour leurs besoins, du bois dans les « *terres vagues* ».

1763

DD 3 Administration forestière. 1764-1793.

Cahier in 8°, 54 feuillets papier

Déclarations des habitants de Saint-Raphaël qui désirent couper du bois, pour leurs besoins particuliers, dans les « *terres vagues* », conformément à l'autorisation du Parlement d'Aix du 15 novembre 1763. – Noms cités de quartiers : Plan Estérel, Maravaletes, valet de la Chèvre (f° 2v°), Pierre Serrade (f° 3), Sainte-Anne (f° 4), Vaulongue (f° 5), Coulet redon, Garde vieille (f° 9) Vallat de l'Egaille, Pertuis, Rousseiroux, (f° 14), les Varrades (f° 19v°), Malenfermet, les Plaines (f° 35v°), les Vaques (f° 37) Dermont (f° 39).

1764-1793

DD 4 Administration forestière. 1785.

(Liasse) pièce papier

Extrait de déclaration par Joseph Destelle, négociant, de Saint-Raphaël, portant qu'il a besoin de 20 poutres qu'il désire couper dans les « *terres vagues* » au quartier des Vaques.

1785

DD 5 Chemins. 1785.

(Liasse) pièce papier

Exposé des consuls au conseil communal relatif à des réparations effectuées, depuis 1773, à divers chemins, aux frais de la communauté.

1785

DD 6 Édifices publics. 1778.

(Liasse) pièce papier

Maison curiale : extrait de délibération communale concernant la réponse à faire au placet présenté à l'Intendant par le curé qui demande la concession d'une autre maison que celle qu'il occupe en attendant l'achèvement de la maison curiale en construction.

1778

SÉRIE EE 1715–1783
Affaires Militaires

EE 1 Milice. 1779.

(Liasse) Brochure in folio, 8 pages papier ; pièce papier

Canonniers Garde-côtes – Tirage au sort – État des « *garçons* » soumis au tirage ; procès-verbal, 31 inscrits, 2 exemptés, 1 tiré au sort.

1779

EE 2 Passage de troupes. 1715.

(Liasse) pièce papier (in folio)

Logement et fournitures – Remboursement – Circulaire des procureurs du pays concernant le remboursement des dépenses supportées par les communautés.

1715

EE 3 Faits de guerre. 1783.

(Liasse) pièce papier (in folio)

Circulaire des procureurs du pays concernant la célébration d'un Te Deum à l'occasion de la signature de la paix avec la Grande Bretagne.

1783

SÉRIE FF 1614–1792
Justice. – Procédures. – Police

FF 1 Procès. 1614-1679.

(Liasse) 3 cahiers in 4°, 23 feuillets papier ; cahier grand, in 8°, 8 feuillets papier
 Extraits de transaction entre la communauté et Barthélemy de Camelin, évêque de Fréjus, seigneur de Saint-Raphaël, concernant leurs droits et devoirs réciproques concernant la dépaissance, la chasse, la pêche, la propriété des fours, du moulin de Maltemps et portant que la pension féodale sera de 30 livres par an (1614).
 – Copies de la précédente transaction (1679).

1614-1679

FF 2 Procès. 1636-1720.

(Liasse) 3 cahiers in 4°, 16 feuillets papier ; 4 cahiers grands, in 8°, 22 feuillets papier ; cahier in 8°, 4 feuillets papier ; pièce papier
 Procès intenté par Emmanuel François Giraud, sieur de la Garde d'Agay et de la Mourre, lieutenant général des soumissions à Draguignan, subdélégué de l'Intendant en la viguerie de cette ville, à la communauté de Saint-Raphaël qui a en cadastré des biens dont il est propriétaire et jusqu'à lors francs de tailles. – Copie : d'acte de donation d'une partie du territoire d'Agay, à titre d'arrière-fief, par Barthélemy de Camelin, évêque de Fréjus, en faveur de Jean-Vincent Roux, lieutenant de l'artillerie de la marine, en reconnaissance des services rendus à l'évêché (1636) (incomplet). – de transaction entre Pierre de Camelin, évêque de Fréjus et la communauté de Saint-Raphaël concernant la délimitation des « défens » des Teissonnières et du Cap Roux (1641). – de transaction entre la communauté et Jean-Vincent de Roux, seigneur d'Agay, portant transport en faveur de ce dernier d'une partie du « défens » du Cap Roux avec franchise de tailles (1646). – Comparant et extrait de cadastre (1705). – Consultation en M. Saurin, avocat à Aix (1707). – Extraits de délibérations communales portant notamment de transiger (1647-1720).

1636-1720

FF 3 Procès. 1674-1786.

(Liasse) cahiers in folio, 6 feuillets papier ; cahier in 4°, 8 feuillets papier ; cahier in 16, 16 feuillets papier
 Procès en paiement du revenu du legs Ondedeï montant à 57 livres 15 sous intenté à la communauté par les recteurs de l'œuvre de la Charité du lieu. – Extrait ou copie : d'acte testamentaire des héritiers de Longo Ondedeï, évêque de Fréjus, concernant les diverses fondations prescrites par le testament du prélat (1674) ; de supplique en érection de l'œuvre de la Charité (1772) ; d'autre supplique en union de la fondation Ondedeï en faveur des pauvres de la paroisse à ladite œuvre (1785). – de requête en paiement desdits fonds et d'exploit d'ajournement (1786).

1674-1786

FF 4 Procès. 1764.

(Liasse) pièce papier
 Différends entre la communauté de Saint-Raphaël et celle de Fréjus au sujet des limites du « défens » du Cap-Roux. – Extrait de délibération du conseil communal de Saint-Raphaël approuvant la nomination d'arbitres.

1764

FF 5 Police. 1785-1792.**Cahier in 8°, 16 feuillets papier**

Délibérations du bureau de police – Injonction à un particulier de nettoyer et de couvrir son puits, crainte d'accident (7 août 1785) (f° 1), défense aux marchands d'huile de la vendre au détail plus de 9 sous 1 liard la « *mure* » (1 décembre 1785) (f° 2) – Autorisation au fermier de la vente de l'huile de la vendre 9 sous 6 deniers la livre (18 avril 1786) (f° 2v°) – Amende de 30 livres infligée au fermier de la boulangerie qui a fait du pain de très mauvaise qualité et injurié les consuls qui lui en faisaient l'observation (8 septembre 1786) (f° 4) – Fixation du prix de la livre d'huile à 8 sous 6 deniers (12 février 1789) (f° 6v°) – Amende de 18 livres infligée à un « *patron* » qui a acheté du vin volé (27 novembre 1796) (f° 13) – Amende à des boulangers qui au lieu de vendre la livre de pain à 30 deniers en espèces et 40 en assignats, l'ont vendu respectivement 33 et 52 deniers et ont de plus injurié les membres de la municipalité (17 juin 1792) (f°15).

1785-1792

SÉRIE GG 1611–1792
Cultes. – Instruction publique. – Assistance publique

GG 1 Actes paroissiaux. – Baptêmes, mariages, sépultures. 1692-1729.

Registre in 4°, 178 feuillets papier

[Les cahiers des années 1695 et 1696 qui avaient été intervertis dans la reliure originale ont été rétablis dans le bon ordre lors de la restauration du registre en 1987. La pagination pour ces deux années correspond à celle indiquée au crayon bleu]

1692. Familles Cais (f° 1), Giraud, Roubaud (f° 1v°), Sauvé (f° 2), Laugier, Martel (f° 2v°), Pierrugues, Bauc, Coustans, (**1692**)(f° 3).

1693. Bélioux, Chichon (f° 5v°), Brun (f° 6), Isoard, Daumas, Allègre (f° 6v°), Miraud, Roustan, Ardisson (f° 7), Gibert, Abou, German (f° 7v°), Autran, Martin, Magnan (1693) (f° 8).

1694. Cavalier, Montoliou (f° 9), Destelle, Escrole (f° 9v°), Beuve, Teissere, Manet (f° 10), Olivier, Robiou (f° 10v°), Villy, Pignon (f° 11), Lambert (1694) (f° 11v°).

1695. Martin, Garnier, Roustan (f° 17) Maurin, Mayol, Maire (f° 17 v°) [f° 13 v°], Auric, Chautard (f° 18), Olivier, Plancude (f° 19), Blacas (1695) (f° 19 v°).

1696. Seiron, Raybaud (f° 13v°), Granon, Richelme (f° 14), Groussier[en fait Groulière] Pourrière, Chabert (f° 14v°), Stablon, Aguillon (f° 15), Burle (1696) (f° 15v°).

1697. Castagnier, Chichon (f° 21), Sigaloux, Cauvin (f° 21v°), Cais, Pignon (1697) (f° 23).

1698. Tournaire (f° 27v°), Paillier (f° 26), Benoist, Isnardy (1698) (f° 27).

1699. Sautaron (f° 29), Rebuffel, Chocou, Maurier (f° 30), Digne, Bertrand (f° 30v°), Escarras,(1699) (f° 31v°).

1700. Parray (f° 35), Raybaud (1700) (f° 36)

1701. Castagne, Bellon (f°38v°), Rostan (1701) (f° 39).

1702. Laidier (f° 39v°), Villy (f° 40v°), Maurin (1702) (f° 41v°).

1703. Perrimond, Robie (f° 43v°), Crespin (1703) (f°45).

1704. Rivet, Ravel (f°47v°), Habeille (1704) (f° 48v°).

1705. Estienne (f° 52), Juglarie (f° 52v°), Burle (1705) (f° 53v°).

1706. Augery (f° 55 v°), Senéquier (f° 56), Bauc, Cicard (1706) (f° 56v°).

1707. Lieutaud (f° 59v°), Esclapon (1707) (f° 61v°).

1708. André (f° 63). – Sépulture de noble Antoine du Puget de Pras, sous-brigadier des fermes et gabelles, dans le cimetière, 70 ans environ (26 septembre 1708) (f° 64).

1709. – Familles Roux (f° 68), Simon (enseveli dans la chapelle « *Sainte Guitte* » à Agay) (1709) (f° 68v°).

1710. Jauffret, Beuf (1710) (f° 72v°).

1711. Fouque (1711) (f° 77).

1712. Sépulture de Jean Benoist, vicaire de l'église, décédé la veille, âgé d'environ 36 ans, dans une des tombes de l'église (24 mars 1712) (f° 81v°).

1713. Familles Gilles, Pérou (f° 88), Ravanet (f° 89), Roustan (1713) (f° 90v°).

1714. Gandolphe, Landon (f° 92), Panisse, Laugier (f° 92v°), Guigues (f° 93v°), Isnard (1714) (f° 95).

1715. Poule (f° 96), Bonnet (f° 97v°), German (f° 98v°), Bourbon (1715) (f° 100).

1716. Panisse, Nivasque (f° 102), Rusque, Gailland (f° 102 v°). – Baptême de Rose d'Espitallier, fille de Jean-François, bourgeois de Fréjus, et de Claire d'Attanoux, née le même jour ; parrain, Benoit Pérou, bourgeois ; marraine, Rose de Pignon (15 mai 1716) (f° 103).

1717. Familles Talon, Isoard (1717) (f° 111v°).

GG 1 & GG 2

- 1718.** Baptême de Marie d'Espitallier, fille des précités ; parrain, Barthélemy de Camelin, coseigneur de Villepey (31 octobre 1718) (f° 116).
- 1719.** Mariage entre Michel Laurens, de Bégud en Catalogne, et Esperite Raybaud (5 juin 1719) (f° 121).
- 1720.** Familles Grisol (1720) (f° 125v°)
- 1721.** Michaëlys (1721) (f° 129)
- 1722.** Bonaud (f° 132v°), Astier (f° 133v°), Arimondy (f° 134v°). – Sépulture de Joseph Giraud, tué par la foudre sur le bord de la mer (1 septembre 1722) (f° 136).
- 1723.** Baptême de Barthélémy Joseph de Camelin, fils de Marc et de Marie-Charlotte d'Augier, né la veille ; parrain M. de Camelin, viguier, de Fréjus, marraine, Bibière d'Augier (6 avril 1723) (f° 139).
- 1725.** Sépulture de Joseph Cais, décédé « *sur le grand chemin de l'Estérel* » (25 mars 1725) (f° 149).
- 1726.** Familles Perrache (f° 154v°), Montaulieu (f° 155), Doux (f° 155v°), Pin (f° 156v°), Baude (1726) (f° 158v°).
- 1727.** Chabert (1727) (f° 162).
- Note portant que les marguilliers des âmes du Purgatoire donneront annuellement 6 livres au vicaire de l'église pour célébrer une messe basse le premier lundi de chaque mois (19 octobre 1727) (f° 162v°).
- 1728.** Familles Mamejean (1728) (f° 170v°)
- 1729.** Allègre (f° 172), Castagne (f° 173), Irouard (1729) (f° 173v°).

1692-1729

GG 2 Actes paroissiaux.- Baptêmes, mariages, sépultures. 1730-1769.

Registre in 4°, 254 feuillets papier

[Le registre GG 2 a été scindé en 2 volumes (GG2/1 et GG 2/2) lors de sa restauration en 1987]

GG2/1. Actes paroissiaux. - Baptêmes, mariages, sépultures. 1730-1752.

Registre

[L'année 1730 est en double : f° 1-6 et f° 7-12 identiques. Le 2^e exemplaire comporte un acte supplémentaire f° 13]

- 1730.** Familles Prat (f° 1v°), Ribaud (f° 2), Olivier, Ravanet (f° 2v°), Allègre, Arimondy, Renoux (f° 4), Constans, Gibert, Talon, Pastourel (f° 5v°). – Baptême de Marc Antoine Pérou, fils de Benoit et de Rose de Pignon né le 4 ; parrain, Marc Antoine Brunel de Fréjus, coseigneur de Villepey ; marraine, Marie, sa fille (5 novembre 1730) (f° 6).
- 1731.** Sépulture de Joseph Paillier, 22 ans, dans la tombe du Purgatoire (3 avril 1731) (f° 16).
- 1732.** Familles Perrache, Pierrugues, Pin (f° 20v°), Blanc, Cais, Martin (f° 22), Dozol (1732) (f° 23v°)
- 1733.** Bœuf (f° 25), Garnier, Serrus (f° 25v°), Mamejean, Lambert (f° 26v°), Gelli (1733) (f° 28)
- 1734.** Roubiès, Vidal (f° 31v°), Abe, Autran, Burle (f° 32v°), Bareste (f° 33), Maiaud (1734) (f° 33v°)
- 1735.** Destelle, Chautard (f° 34v°), Brun, Giraud (1735) (f° 35)
- 1736.** Billet, Carlavan (f° 38), Rusque (1736) (f° 38v°)
- 1737.** Doze, Garnoux (f° 41v°), Plaucut, Maurin (1737) (f° 43)
- 1738.** Issaurat, Castillon, Roubié (f° 45v°), Roux, Savournin (f° 46v°), Martin (1738) (f° 48v°)
- 1739.** Jourdan, Bonety (f° 49v°), Olivier (1739) (f° 51v°)
- 1740.** Bellissen (f° 53v°), de Pignon (f° 54), Gau, Perrimond (1740) (f° 54v°)
- 1742.** Rourre, Laudon (f° 62), Roustan (1742) (f° 64)
- 1743.** Chabert (f° 73), Burle (f° 75), Simon (1743) (f° 76)
- 1744.** Clavel (f° 77v°), Cavalier (1744) (f° 79)

GG 2 & GG 3

- 1745.** Audemar (f° 81v°), Audré (1745) (f° 84)
1746. Sépulture dans la tombe de Notre-Dame, de Pierre-Jean Villy, viguier de Saint-Raphaël et receveur des fermes du Roi, 45 ans environ (4 juin 1746) (f° 87)
1749. Familles Blaye (f° 105), Laurens (f° 106), André (1749) (f° 107)
1750. Roux (f° 111), Gerfroy (1750) (f° 112)
1751. Caninon (f° 116), Coulet (1751) (f° 117)
1752. Parat (1752) (f° 124)

1730-1752

GG2/2. Actes paroissiaux. - Baptêmes, mariages, sépultures. 1753-1769.

Registre

- 1753.** Sauteron (f° 128), Bléoud (1753) (f° 131v°)
1754. Guignonnet (1754) (f° 136)
1755. Attanoux (1755) (f° 139v°)
1756. Maille (f° 147), Roure (1756) (f° 149v°)
1757. Lambert (f° 155), Bernard (1757) (f° 156)
1758. Porre (1758) (f° 160v°)
1759. Croste (1759) (f° 164)
1760. Sépulture de Claire Eguillon femme de Michel Constans, dans la tombe de Saint-Jean (5 septembre 1760) (f° 171v°)
1761. Familles Ortolan (1761) (f° 182v°)
1762. Péliissier (1762) (f° 186)
1764. Buisson (1764) (f° 203v°)
1765. Brun (1765) (f° 220)
1767. Bonnet (1767) (f° 232v°). – Baptême de Honoré Raphaël de Chillon, fils de Jean, employé aux fermes, et d'Anne Guisse ; parrain, Honoré de Camelin, conseiller au Parlement, seigneur du Castellans ; marraine, Anne Bléoud, épouse de M. Cauvy, chirurgien (10 novembre 1767) (f° 236)
1768. Familles Clément (1768) (f° 244v°). – Sépulture dans la tombe Saint-Jean, de Jacques Bléoud, de Fréjus, ancien receveur au bureau de Saint-Raphaël, 65 ans environ (9 novembre 1768) (f° 246v°)
1769. Sépulture dans la chapelle Saint-Honoré de Castellans, de Nicolas Bœuf (11 avril 1769) (f° 249) ; devant l'autel de St Jean, Joseph Barthélemy Pérou, ancien consul d'Alger et viguier de Saint-Raphaël, décédé le même jour (20 mai 1769) (f° 250v°).

1752-1769

GG 3 Actes paroissiaux.- Baptêmes, mariages, sépultures. 1770-1792.

Registre in 4°, 235 feuillets papier

- 1770.** Familles Baresté, Martel (f° 1), Constans, Robieu (f° 3). – Sépulture dans l'église de Pierre Elie Emphian, curé, 55 ans environ, décédé la veille (17 avril 1770) (f° 4)
1771. Familles Perrache, Allongue (f° 12), Burle, Pellissier (f° 13v°), Porre, Ortolan (f° 14v°), Michel, Gazan (f° 15v°), Augier, Garnier (f° 16v°), André, Gibert (f° 17v°), Simian (1771) (f° 18)
1772. Cais, Bernard (f° 20v°), Pin, Bermon (f° 21v°)
Note mentionnant l'établissement de l'œuvre de la charité et « *l'union a ycelle de la fondation* » Ondedeï (5 juillet 1772) (f° 22). – Sépulture de Jacques Gibert, travailleur, trouvé mort sur le rivage du la mer (12 octobre 1772) (f° 24v°). – Note mentionnant que le 20 avril 1772 des habitants « *qui n'avaient pas fait leurs pâques* » demandèrent au curé M. Testanier, l'érection d'une confrérie de Pénitents refusée par l'évêque. – « *Je conseille a mes successeurs de ne jamais consentir à un tel établissement s'ils veulent avoir la paix dans leur paroisse.* » (f° 26v°)

- 1773.** Familles Sausse (f° 28), Prat (f° 29), Doze, Espitalier (f° 31), Lombard, Perreimond (f° 31v°), Olivier, Charabot, Carlavan (f° 33v°), Bléoud, Feraud, Brunel (1773) (f° 35)
- 1774.** Baptême d'Etienne Dominique Durand, fils de Pierre, visiteur des fermes du Roi ; parrain, Etienne Dominique Crillon contrôleur des fermes (16 janvier 1774) (f° 36v°)
- 1775.** Familles Roustan, Perrache. Note mentionnant qu'une mission a été prêchée et a pris fin le 5 février 1775, les missionnaires ayant été rétribués sur les fonds légués par M. Belissen, prêtre (f° 44v°). – Sépulture devant le maître autel dans l'église de Jean-Louis Testanier, curé, 43 ans environ, décédé le même jour ; témoins, Maurine, curé de Fréjus ; Jean-Esprit Chiris, directeur du séminaire ; Pierre Fruchier maître de chapelle (31 août 1775) (f° 50v°)
- 1776.** Familles Aragon, Cais (f° 54v°) Baptême de François Victor Magdelon Bléoud, né le 24, fils de Michel, receveur principal des fermes du Roi à St Raphaël, et de Marguerite d'Escouflers ; parrain, noble Joseph Victor Rey le jeune, du Puget ; marraine Anne de Rey, sa mère (26 février 1776) (f°55). – Sépulture de Marguerite d'Escouflers, précitée, 24 ans environ, décédée la veille (4 septembre 1776) (f° 59)
- 1777.** Familles Ortolan, Renous, Pastorelly (f° 62), Carlavan, Magayou (f° 63), Bermond, Laurens, Fouque (f° 63v°), Benech, Allongue (f° 64), Thérésy, Sauvé (f° 64v°), Brunel, Martel (f° 65v°), Villy (f° 66), Crillon, Alberton, Quinson (f° 66v°), Sénéquier, Torcat (f° 67), Pérou (1777) (f° 69)
- 1778.** Chabert (f° 70), Maubert, Simon (f° 70v°), Carboni, Dauphin, Queirel, Coulomp (f° 71) Allons, Lions (f° 71v°), Gourre, Roubieu (f° 73) Garnier, Pierrugues (f° 74), Rouvier, Guignonnet (f° 75), Magail, Chaudon (1778) (f° 77)
- 1779.** Jourdan, Léo (f° 78), Augier (f° 81), Roux (f° 82v°), Carles (1779) (f° 85)
- 1780.** Aubert (f° 86) Peiran (f° 89). – Sépulture : d'un inconnu de douze ans environs trouvé sur la plage d'Agay appartenant sans doute à l'équipage d'un bateau Génois naufragé environ douze jours auparavant (9 mai 1780) (f° 89 v°), de Félicité Joséphine de Camelin, fille d'Honoré conseiller au Parlement et de feu Marie Goldine de Jauffret, âgée de 4 ans environ, décédée la veille au château du Castellans (5 juin 1780) (f° 90v°)
- 1781.** Familles Alibert (f° 94), Issaurat, Rebuffel, Tripoul (f° 94v°) ; Alberton (f° 95v°), Charaboth (f° 96v°), Rebec, Foucou (f° 97), Gouve, Peraudi (f° 98), Pastorelly, Couillet, Jauffret, Gibert (f° 98v°), Rouvier, Maubert, Compté (f° 100v°), Burle, Funel (f° 102). – Sépulture de frère Pierre Clapier, ermite de NDdu Cap-Roux, 72 ans environs, décédé la veille (20 novembre 1781) (f° 102v°)
- 1782.** Procès verbal de la bénédiction du nouveau cimetière : quartier de l'Aire-Basse (17 mars 1782) (f° 108)
- 1783.** Familles Lombard (f° 126v°), Georges (f° 127), Castagne (1783) (f° 127v°)
- 1784.** Brunel (f° 131), Jourdan (f° 134), Magail (f° 136), Julian, Gazan, Sicard (f° 136v°), Laugier (f° 137v°), Simon (f° 138), Gay (f° 138v°), Truc (1784) (f° 139v°)
- 1785.** Bonfillon (f° 142), Lions (f° 144), Ponti (f° 146), d'Hérou (f° 148v°), Villy (1785) (f° 151)

[Lors de la rédaction de cet inventaire (1882), l'année 1787 succédait par erreur à 1885 la foliotation des liasses a perpétué cette anomalie. Mais en 1987, lors de la restauration de ce présent registre, les années ont été reclassées dans l'ordre chronologique. La foliotation restant inchangée, on doit trouver les années suivantes référencées comme suit : 1785 : f° 142-153 ; 1786 : f° 166-177 ; 1787 : f° 154-165]

- 1786.** Bareste (f° 167), Maure, Roubieu (f° 168 v°), Andravi (f° 171), Crillon (f° 175), Abbo (f° 175 v°), Sequier (1786) (f° 176 v°)
- 1787.** Dauphin (f° 156), Gandolphe (f° 158), Escoufier (f° 158v°), Lombard (f° 159v°), Mireur, Guérin (1787) (f° 163v°)

GG 3 à GG 7

1788. Broquier (f° 178), Bléoud (f° 179v°), Pin (f° 181), Destelle (f° 183).- Sépulture de Joseph d'Hérou, de Draguignan, mari d'Elisabeth Pérou, 30 ans environ, décédé la veille (4 décembre 1788) (f° 184v°)

1789. Tortel, Durand (f° 192).- Baptême de Joseph-Marie-François Tripoul, fils de feu François, boulanger ; parrain, Joseph-François Reverdit fils cadet, avocat ; marraine, Marie-Françoise Camelin du Revest (8 novembre 1789) (f° 195v°)

1790. Familles Roux, Gay (f° 202), Aragon, Fouquou (f° 203), Gueidon (f° 204v°), Maurine (f° 206), Carboni (f° 206v°), Allongue (f° 209v°).- Sépulture de Jean-Baptiste Clemans, de Pourrières, tisonnier à la fabrique de verre (24 septembre 1790) (f° 210v°)

1791. Familles Perreimond (f° 215v°), Reboul (f° 216), Can (f° 218), Jaufret (f° 221), Sieyès (f° 221v°), Tonnache (1791) (f° 222v°)

1792. Houzet (f° 227), Gazan (f° 228v°), André (1792) (f° 230v°).

1770-1792

GG 4 Cultes. 1693.

Brochure grand in 8°, 8 pages papier

Clergé séculier, casuel – Règlement concernant les honoraires des curés et ecclésiastiques de Paris (mariages et enterrements).

1693

GG 5 Cultes. 1771.

(Liasse) pièce papier

Recensement des « *personnes de communion* » total 351 personnes (110 chefs de maison).

1771

GG 6 Cultes. 1785.

(Liasse) pièce papier

Confrérie du Saint-Sacrement – Missive de M. Reverdit cadet, de Fréjus, réclamant un « *reçu de six sols du marguillier* » de la dite confrérie.

1785

GG 7 Médecine. 1611.

Brochure in 8°, 8 pages papier

Extrait des « *statuts, privilèges et ordonnances* » concernant les fonctions des « *barbiers – chirurgiens* ».

1611

HH 1 & HH 2

SÉRIE HH 1736–1744
Agriculture. – Industrie. – Commerce

HH 1 Agriculture.- Epizooties. 1744.

Brochure in 8°, 8 pages papier

Extrait de rapport concernant une maladie contagieuse des moutons de la boucherie d'Aix-en-Provence.

1744

HH 2 Commerce. Étoffes prohibées. 1736.

(Liasse) pièce papier (in folio)

Extrait d'ordonnance de l'Intendant de Provence concernant la défense de vendre ou d'acheter des toiles peintes ou teintes, des étoffes de Chine, des Indes et du Levant.

1736

